

VERSOIX

REGION

DECEMBRE 2004

Abonnement de soutien 25 frs (ccp 12 - 16757- 3)

146

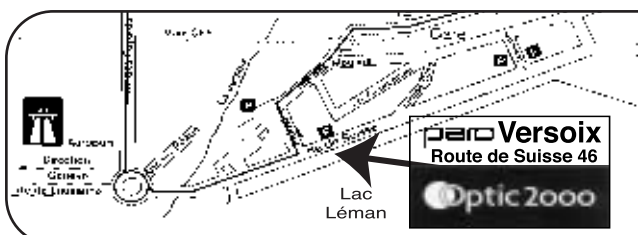
[HTTP://WWW.VERSOIX-REGION.CH](http://www.versoix-region.ch)

TOUÏE L'ÉQUIPE D'ARTIFEX LORS DU MARCHÉ DE NOÛL



100%

Sélection régionale



Optic 2000

PACK PROGRESSIF

2 pour 1

*Selon conditions en magasin.

par Versoix Route de Suisse 46
Téléphone : 022 779 11 11



le carnet des adresses utiles

en 2 pages
(suite en page 4)

ADER

48

entreprises

locales à votre service !

CP 648
1290
Versoix



Automobile

**GARAGE
YVES PIGUET**



Réparations et ventes de toutes marques
Ch. de l'Ancien-Péage, 11
Tél. 755 53 36

Automobile

HYUNDAI

Vente de Voitures Neuves et Occasions
Route de Suisse 147
1290 Versoix

Tél 7 555 222

CENTRE
AutoMobile
VERSOIX

Beauté



DOLORES CLOS
Esthéticienne

**SPECIALISTE EN
EPILATION DEFINITIVE**

Soin du visage et corps - épilation cire - massage

Chambésy Tél : 022 758 00 31

Beauté

STARLOOK



Prix et qualité

SPECIALITE MAILLOT

Épilation à la cire

Épilation à l'orientale

Maquillages professionnels

aussi à votre domicile

Demandez nos prix

Chambésy
R. BELLON 079 342 68 34

Chaussures médicales

Maux de dos? Articulations
douloureuses? Retrouvez le
plaisir de marcher et de courir
avec

MBT

Massi Barfuss Technologie

à Versoix

Tel: 022 779 19 90

www.mbt-suisse.ch

Citerne (révision)

Entreprise Droux

Nettoyage et révision de citernes à mazout

Bassins de rétention système VATAG

Réfection de citernes en polyester

1292 Chambésy - Place de Chambésy 2-4

Tél. 022 758 18 68

Cordonnerie

Cordonnerie Nouvelle

S. Marian

Membre de la Société Suisse des
Maîtres Cordonniers

Rue de l'Industrie, 8 - Versoix

Tél. 755 28 61

Fermé le samedi

Danse

**dance
r t**

ECOLE DE DANSE & GALERIE

Filles et garçons dès 3 ans

Classique et Moderne

Adolescents et adultes :

Jazz, Gym Dos, Danse de Salon, Danse orientale,
Hip-Hop, Stretching danse, Classique

NOUVEAU : Gym pilates

19, rte de Suisse à Versoix

Tél 022 779 44 34

Décorateur d'intérieur



GERALD CLOS
INTERIEUR-DECORATION

Réfection et recouvrement
Tous sièges rembourés
Confection de rideaux

Devis et conseils sans engagement

5, ch. du Mousseron - Chambésy

Tél. 022 758 15 69

Ebénisterie

MORET Depuis 1927

Ebénisterie - Ameublement

Antiquités - Menuiserie

Expertises - Restauration

Travaux de maintenance &
après effraction

Fabrication - Ventes styles

Rembourrés - Rideaux-Tapis

Moquette - Literie

Magasin - Atelier

Chambésy 758 13 53/56

Electricité

**BUCHMANN & MERCIER
VERSELECS S.A.**

Electricité & Téléphone

47, route de Suisse
1290 Versoix

Tél. 022 755 13 96

Fax. 022 755 17 88

e-mail : b.m.elec-tel@bluewin.ch

FINANCES

**Suisses, Français, Frontaliers,
Fonctionnaires Internationaux**

Nous vous proposons des prêts immobiliers
en Francs Suisses et devises.

Hypothèques Assurance-vie 3^{ème} pilier

Votre analyse financière offerte, sans engagement

N'hésitez pas à nous consulter

022 879 12 63

079 436 62 85

email : christine.schneiter@generali.ch

Gym Par-enf.



Versoix

(Enfants de 2 à 5 ans)

Mme Christiane Forel

Tél. 022 755 55 94

Mme Sandrine Daenger

Tél 022 779 06 80

Immobilier

Votre agence

✓ courtage (achat-vente)

✓ gérance d'immeubles

✓ administration PPE

✓ expertises

BARBARA IMMOBILIER

Av. Adrien-Lachenal 23

1290 Versoix

022 / 779.49.79

imprimerie

sa composition à l'encre
le plus rapide et le
plus « au » de l'ouest

Imprimerie de Versoix SA



www.iversoix.ch

info@iversoix.ch - pao@iversoix.ch

Institut de beauté

Soins visage et corps
Épilations - Manucures - Drainage

INSTITUT DE BEAUTE



Av. Adrien Lachenal 25 - Versoix

Tél. 022 779 08 07

Laboratoire dent.

**LABORATOIRE
DENTAIRE**

A. Righettini

7, pl. Charles David

Versoix

Tél. 022 779 35 35

Massages/ Réflexologie



Détendre, stimuler, soulager

par l'art du toucher-massage

Test gratuit :
offrez-vous 30 min. de bien-être

Renate Azoo-Klingler

Ch. Versoix-la-ville 5, 1290 Versoix

Tél. 022 755 44 61 - 078 885 98 23

Nettoyage

PRONET

Christian RAESS

**ENTREPRISE DE
NETTOYAGE EXTERIEUR**

Nettoyage haute et basse pression

Traitement antimousse

Dalles de jardin, terrasses, murets, chemins,
pourtour de piscine, toitures, etc.

25, rte de la gare - 1295 Mies

Tél & Fax 022 779 41 49



Edition : Club de la presse
Tirage : 11300 ex.
 Rédacteur responsable :
 Michel Jaeggli
 © 755 26 17
 Case postale 515, Versoix
vif@prolink.ch
 CCP 12-16757-3
 Mise en page :
 Michel Jaussi
 La Une: MiJ
 Publicité :
 Eric & Nathalie Tamone
 4 Place Bordier
 1290 Versoix
 © 779 06 14
Site: www.versoix-region.ch

Réponse au Who's Who n°145

.Vous êtes nombreux à avoir reconnu
 Mmes Weber, Fontana, Bratschi et Clerc,
 mais seule
Mme Nadine Jaillat de Versoix
 a été tirée au sort et gagne les 100 frs mis en jeu cette fois-ci.
 Bravo !

SOS, l'aide au développement en péril

Dans les années 70, lors d'une réunion de la CNUCED, les pays de l'OCDE ont décidé de consacrer 0.7% de leur PNB à l'aide au développement.

Les principaux bénéficiaires devaient être l'apport d'eau potable, le reboisement et l'éducation. En 1992, lors du Sommet de Rio, les Autorités suisses avaient accepté le principe de consacrer 0.4% du budget (montant moins important que le PNB) en 2010. Actuellement, la Confédération dépense 0.29% (contre 0.32 en 1995). La moyenne des pays riches se situe à 0.24%. A Genève, le Grand-Conseil a accepté le principe du 0.7% en 2001, mais la décision n'est toujours pas appliquée... (0.17% en 2003, 0.225% en 2004).

Notre monde est un grand vase communicant : ses problèmes sont liés les uns aux autres. 1,2 milliard de personnes vivent avec moins d'un Euro par jour et certaines d'entre elles tentent l'exil qui n'est jamais facile quel que soit le statut ("légal" ou "au noir"). Elles préféreraient rester au pays si elles pouvaient y espérer un avenir. Pour cela, il faudrait une politique stable, un bon système éducatif, une santé publique organisée, et favoriser un commerce équitable avec le reste du monde. Justement ce que l'aide au développement aimerait promouvoir. Le Nord exploite le Sud et semble surpris d'avoir quelques conséquences chez lui.

Les pays en voie de développement vivent comme la Suisse il y a cent ans lorsque les gens fuyaient la pauvre Helvétie pour les Amériques... et que nos (grands-) parents vivaient grâce à l'aide alimentaire russe.

Si VRAIMENT nos pays privilégiés avaient investi ce à quoi ils s'étaient engagés dès le départ, ou au moins depuis 1992, soit le 0.7% de leur PNB, l'aide sociale, si chère sous nos latitudes aurait diminué de bien plus...

Une action voulue et réfléchie par la communauté internationale permettrait de résoudre une grande partie des problèmes d'équilibre entre le Nord et le Sud.

Cette année, le Conseil municipal de Versoix va se prononcer sur la suppression de la ligne budgétaire consacrée à l'aide au développement!

Pour une économie de quelques milliers de francs en 2005, il y aura encore plus de frais aux niveaux communal, cantonal et fédéral à long terme. Nous serons donc tous perdants !

A.L. Berger-Bapst

Votre journal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous propose une solution utile pour votre sapin.

Il vous informe qu'il a une nouvelle adresse email:
info@versoix-region.ch
 mais le site reste le même:
www.versoix-region.ch



Gelack et Le Chat

Prochaine parution : 27 janvier 2005 Délai pour les annonces/articles : 13.1.05

Versoix-Région Publicité
 remercie tous les annonceurs de leur soutien durant cette année !
 Mme Tamone



Boucherie-Charcuterie GERBER SA

VIANDE DE BISON SUISSE



Livraison à domicile
 Tél. 022 755 10 07
 1290 Versoix

Vous propose ses viandes du pays de première qualité, rigoureusement sélectionnées pour le meilleur rapport qualité/prix

Boîte à couture

Andrade Belmira
 vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2005

Grand-Montfleury 54 - Versoix
 Tél/Fax 022 755 55 54 / Natel 079 462 40 84



Auberge du Raisin

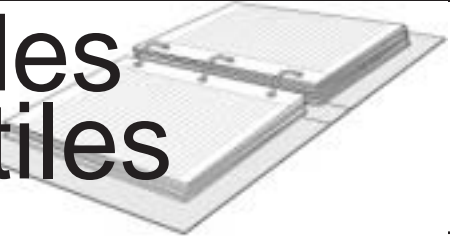
FAM. DAVID-THONNEY

Route de Suisse 41 1290 Versoix Tél. 022 755 27 84

Meilleurs vœux à tous nos clients



le carnet des adresses utiles



en 2 pages (suite de la page 2)

Nettoyage

ADX Clean Sàrl

Entreprise de nettoyage

- Entretien des bureaux et des locaux
- Conciergerie
- Nettoyage de fin de chantier
- Nettoyage avant états des lieux des appartements et villas
- Nettoyage des façades en verre, vitres et vitrines
- Nettoyage et désinfection des moquettes

A Versoix 022 755 50 78
ou 079 417 38 62

Porcelaine

Valse Blanche Porcelaine

3, route de Sauverny
1290 Versoix GE

Tél. et Fax. 022 755 68 40

cours de peinture sur porcelaine

Nouveau : couleurs, matériels, livres

ouvert: mardi -vendredi 9h-11h30 / 14h-18h30
samedi 9h-12h

REGIO NAGE



Pour un bassin olympique
couvert & régional

Tél. 022 779 10 36
CP 455 / 1290 Versoix

www.regio-nage.ch

Serrures-Stores



FARRIS

S.A.R.L.

SERRURIER - VITRIER
STORISTE

Pose et transformation de stores, serrurie générale,
moustiquaire, grillage de protection, petite vitrerie,
dépannage 24/24 heures 7/7 jours, devis gratuit

Tél. 079 458 56 86

10, ch Des Moissons - 1294 Genthod
Fax. 022 774 12 77

TAXI

**Taxi & Van
Services
A Versoix**

Réservations:
079/22 44 55 4

Rabais avec carte de fidélité
Discount with fidelity card

**7/7
24h**

TV_HIFI_VIDEO



Vente réparation toutes marques

Service rapide et personnalisé

Nouveau :

**Vente et réparation
informatique**

21, av. Adrien-Lachenal

Tél 022 755 13 00

www.tevi.ch

Vêtements dégriffés

LA DEGRIFF'

FEMININ - MASCULIN

NEUF & OCCAS'

Nouveau → retouche

2, rampe de la Gare Versoix

Tél. 022 755 49 00

079 329 99 39

YOGA et REIKI

OCEAN

Espace de Bien-Etre

Recouvrer la santé et la pleine forme
Processus naturel de guérison. Relaxation
Soulagement du Stress. Harmonie intérieur

Cours d'essai gratuit

Chavannes des Bois

022 346 17 90

Thérapeutes agréés

www.asca.ch/ocean

DONNEZ À VOTRE ENFANT UNE LONGUEUR D'AVANCE !

LE JUDO CLUB VERSOIX EST UNE ECOLE SURPRENANTE,
FORMATRICE DE CARACTÈRE. (À PARTIR DE 4 ANS)
L'ENCADREMENT Y EST SOIGNÉ & PROFESSIONNEL

RENDEZ-NOUS VISITE
[HTTP://WWW.JCV.CH](http://WWW.JCV.CH) OU
40, CH. AMI-ARGAND, 1290 VERSOIX

CONTACTEZ-NOUS
INFO@JCV.CH OU
022 958 01 30 (JOURNÉE) OU 022 779 08 70 (SOIR)

FAITES UN ESSAI...



Locaux rénovés au RADO

L'association « Le Rado » a profité de la proximité de la journée des droits de l'enfant pour inaugurer les locaux du premier étage de la maison réservée à l'usage des jeunes enfants. Cette rénovation rendue nécessaire par l'âge ont été entrepris par la Mairie de Versoix. Du joli travail.

Le petit parc devant la maison était pris d'assaut par les gamins et diverses animations ont égayé cet après-soleillé: jongleur, clown et artiste ont tenté de réchauffer des enfants surpris par la fantaisie des acteurs et leur dynamisme. Thé, pain et chocolat ... puis un lâcher de ballons fort réussi, la bise s'étant abs tenue durant cet après-midi réservé aux enfants.



Dixième fête de la pomme au verger de Saint-Loup

Une fois n'est pas coutume : c'est par un temps radieux et étonnamment doux que la fête de la pomme a eu lieu cette année. La dernière édition ? C'est ce qui se dit dans les coulisses... Quoiqu'il en soit, ce fut à nouveau une réussite : des stands variés, des animaux à observer pour les enfants, des vins à goûter pour les adultes, tout cela dans la bonne humeur. La douceur du temps aidant, des groupes s'attardent pour discuter, échanger des bonnes adresses ou des lectures, refaire le monde...

Evelyne Rüfenacht 🍏

Légende : Il y a ceux qui pèlent et ... les autres !





36 rte de Suisse
1290 Versoix
Tél: 022 755 22 44
natel: 078 632 34 05

Versoix-Région Publicité
vous souhaite
de joyeuses fêtes
et une
bonne année 2005

Mme Tamone

Attaquez-vous aux pires conditions d'enneigement!

et ses agents régionaux

JOHN DEERE

Chassez l'hiver sans compromis avec un chasse-neige autotracteur John Deere

Chalut Green Service sa
Votre partenaire espaces verts

1254 JUSSY - Rte du Petit-Lullier Tél. 022 759 91 91
1295 MIES - Rte de la Gare 24 Tél. 022 755 60 22
1053 CUGY - Rte de Lausanne 4 Tél. 021 731 29 91

www.chalut-greenservice.ch

Vos Pharmacies à Versoix

Livraisons à domicile
rapides et gratuites



Versoix	Colombières	Montfleury
755 10 00	755 12 87	755 55 49

Ouvert le dimanche
de 9.30 à 12.30

Pommes
Paires
Jus de Pomme

Vente à la ferme
tous les samedis
de 8h. à 18h.



VERGER DE ST-LOUP

54, Route de St-Loup
1290 Versoix

www.pomme.ch

tél. 022.755.60.10



RAIFFEISEN

DE LA VERSOIX

Vous bénéficiez
d'un compte
privé sociétaire
et un compte
épargne sociétaire
avec prestations gratuites
auprès de la
BANQUE RAIFFEISEN

Céligny
Rte des Coudres 4
Tél. 776 02 60

Genthod-Bellevue
r. du village 27
Tél. 774 23 92

Versoix
Place Charles David 11
Tél. 950 98 60

Boutique
TAMARA
Prêt-à-porter féminin

vous souhaite
de joyeuses
fêtes

25, rue des Moulins
1290 Versoix
Tél. 022 755 39 55

Cabinet Alain Chanson

Réflexologie Massages

thérapeutiques, sportifs,
relaxants, énergétiques,
anti-cellulites.

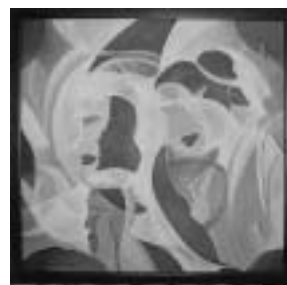
Aussi à domicile

1 rte de Sauvigny Versoix
Tél 022 755 37 86 Natel 078 757 21 27

La Galerie

Art & Cadre

Encadrements



Anne Schnider
acryliques

Exposition du
2 au 30 décembre

Ouverture : lun au vend. : 14h à 18h30
Samedi : 9h à 12h ou sur RV

Rte Suisse à Versoix
(place Ch. David 1)

Tél 022 779 29 19
Internet : www.artcadre.com

La Galerie

Art & Cadre

Encadrements



Dominique Andréa
sculptures métalliques

Exposition du
4 au 31 janvier 05

Vernissage jeudi 6 janvier
de 18h30 à 20h30

Ouverture : lun au vend. : 14h à 18h30
Samedi : 9h à 12h ou sur RV

Rte Suisse à Versoix
(place Ch. David 1)

Tél 022 779 29 19
Internet : www.artcadre.com

Du nouveau sur nos routes

S'il est vrai qu'une majorité des automobilistes respecte les règles de circulation, force est de constater qu'une minorité grandissante envahit la chaussée. En voiture ou moto, elle roule beaucoup trop vite et oublie que son engin peut être aussi dangereux qu'une arme. D'autre part, des vélos passent partout et n'importe comment, sans compter les trottinettes, patins ou planches à roulettes. Un vrai casse-tête ! Cette désinvolture n'a pour conséquence que des aménagements discutables... et discutés !

Afin d'éviter des accidents, de nombreuses nouveautés ont été installées sur nos routes ces derniers mois, certaines plus heureuses que d'autres !

Incontestablement, la peinture jaune rappelant la présence des cyclistes tout le long des routes de l'Etraz et Sauvigny en dehors des localités est une excellente idée. Sans prendre de la place sur la chaussée carrossable, elle rappelle qu'il faut respecter les vélos qui ont officiellement la priorité au bord des voies. Lorsque deux voitures se croisent alors qu'il n'y a pas d'autre véhicule, pas de problème, on peut "mordre" sur la piste. Sinon, il suffit d'attendre derrière le vélo... De plus, de nuit ou par brouillard, ce n'est pas inutile de bien voir où est la chaussée. Solution simple, intelligente et ... bon marché ! Bravo !

Par contre, les aménagements sur la route de Montfleury (en bas, près du passage piéton) et sur le chemin de Pont-Céard (au dessus du pont CFF) laissent songeur. La nouvelle théorie serait-elle de rendre la route plus dangereuse pour la sécuriser ? Ou veut-t-on prouver que la route est vraiment dangereuse en augmentant le nombre d'accidents ?

A Montfleury, si le bus (ou un camion) vient de Versoix et qu'il est suivi de plusieurs véhicules, c'est presque à coup sûr le carrefour avec la route de Suisse qui est bloqué puisque le nouvel obstacle bloque la file montante ! Surtout que lorsque le feu est vert dans cette direction, il l'est également pour ceux qui descendent la route de Montfleury en direction de Versoix. Alors tout le monde essaye de forcer le passage à la hauteur du nouveau rétrécissement. En plus, les habitants du chemin de Versoix-la-Ville ne peuvent plus sortir de chez eux : non seulement ils sont physiquement empêchés de tourner par les nouveaux obstacles, mais les véhicules sur la route prioritaire ne leur laissent aucune chance. De simples "gendarmes couchés" - comme il y en a sur la route de Sauvigny - auraient sûre-

ment ralenti la circulation à la hauteur du passage piétons, mais sans la bloquer

A Pont-Céard, juste au dessus du train, c'est l'embrouille totale ! Les gens qui montent la route essayent d'accélérer pour passer le nouveau rétrécissement sans se rendre compte qu'il y a trois sorties d'immeubles ou de quartier en moins de 30 mètres. Le pont empêche de les voir. C'est à cette hauteur qu'un passage "protégé" a été si bien aménagé qu'on aperçoit moins bien qu'avant les piétons invités à traverser une piste cyclable d'abord, puis la route. La priorité semble donnée aux véhicules qui descendent, vu que l'obstacle est pour la voie montante, contrairement à l'usage. En plus, les habitants des immeubles ont tous des difficultés pour partir de chez eux, que ce soit de la Cité-Choiseul (stop avec visibilité réduite), des 19 au 25 ou du parking souterrain du nouveau bâtiment: toutes les sorties sont délibérément gênées par les chicanes nouvellement installées. A quand le premier accident ?

En haut de la même route, à la hauteur du carrefour avec la route de Sauvigny, on a même poussé le luxe en rétrécissant volontairement la chaussée. Les croisements étaient déjà difficiles avec le bus, maintenant, ils deviennent impossibles ! Ne parlons pas des heures de sortie du Collège du Léman, lorsque des véhicules sont garés sur les trottoirs des deux côtés !

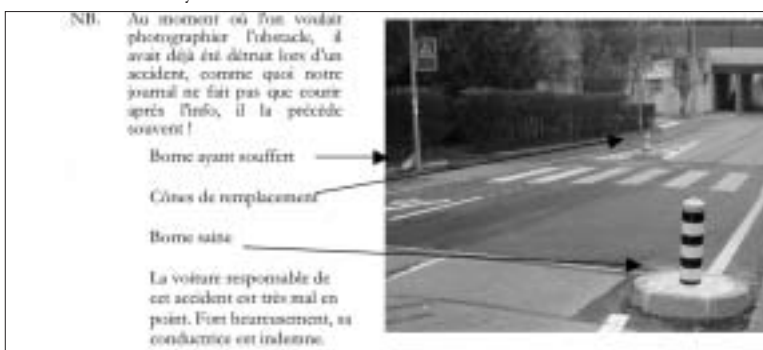
De simples "gendarmes couchés" avant et après le passage piétons et pourquoi pas un supplémentaire à la hauteur du pont CFF pour réduire la vitesse aux sorties d'immeubles auraient sécurisé ce chemin.

Honnêtement, je n'arrive pas à comprendre la logique de ces solutions. La plupart des riverains que j'ai interrogés ne saisissent pas non plus... Mais qui a bien pu décider cela ?

Résonne (pas raisonne !) alors dans ma tête une nouvelle phrase à la mode trop souvent entendue : "Tu ne peux pas comprendre toi ! tu n'as pas fait d'études..." Ben, heureusement !

A.L. Berger-Bapst

Photo : M. Jaeggli - vue d'en haut d'un carrefour rendu volontairement dangereux pour des raisons de "sécurité".



Une visite importante aux Colombières Monsieur Charles Beer

Le 30 novembre M.Charles BEER est à Versoix, accompagné de Monsieur Schurch, directeur général du Cycle d'Orientation.

Son but : prendre contact avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation au collège des Colombières, l'un des établissements du Cycle d'Orientation.

L'après-midi fut chargée pour le magistrat responsable du département de l'instruction publique de Genève qui a consacré son temps à discuter avec le personnel administratif, l'équipe psychosociale, le personnel enseignant, les élèves du collège et, après un apéritif, avec l'équipe de direction.

Le corps enseignant nous relatera les principales lignes de cette entrevue dans notre prochain numéro.

Quant aux élèves, l'un deux nous a confié les quelques lignes ci-dessous, choisies par lui-même, suite à un jeu de questions-réponses auquel s'est livré le magistrat avec les représentants des élèves de chaque classe.

Michel Jaeggli

Question : Pour quelles raisons n'avons-nous pas un horaire continu ?

(Note de la rédaction : actuellement les élèves ont une pause de 1 heures 35 entre le matin et l'après-midi)

(CB) Le fait de travailler sans pause diminue nos capacités intellectuelles et ne permet pas de rester concentrer tout au long de la journée.

Question : Pourquoi avons-nous l'obligation d'apprendre l'allemand et qu'en Suisse Allemande, les élèves n'ont pas l'obligation d'apprendre le français ?

(CB) Car la langue la plus parlée en Suisse est l'allemand et que c'est également la langue la plus parlée en Europe.

Question : Est-ce vrai que vous avez déjà pensé à restaurer l'uniforme dans nos écoles ?

(CB) Absolument pas, mais cela prouve que les adultes ont de la nostalgie dès que l'on reparle de l'école !!!

(Je ne vois pas le rapport entre la question et la réponse)

Question : Pourquoi n'avons-nous pas une heure de plus d'école chaque jour afin d'être libéré le mercredi après-midi ?

(CB) Genève est l'un des seuls cantons où les élèves du cycle sont libres le mercredi après-midi, et le fait de ne pas avoir d'école le mercredi toute la journée est une pure exception des écoles primaires genevoises.

Toutes les réponses ci-dessus ont été légèrement écourtées par moi-même afin d'en faciliter la compréhension car en tant que bon politicien, Monsieur Beer a utilisé des détours sans fin pour arriver à une réponse le satisfaisant.

Dan Lahyani



Le comité de l'Association de Montfleury vous souhaitent à toutes et à tous une excellente

année 2005



Brocante à Genthod

pour vos cadeaux de Noël

des objets en argent,
porcelaine, livres, tableaux

9-10 décembre 10h à 20h & samedi 11 décembre 10h à 17h

Apéritif dès 17h jeudi 9 décembre

Kammermann 2, route de Malagny

Tél. 022 774 16 54

079 612 50 32 ou 079 728 95 79

Coiffure Ginette

Salon mixte



Illuminez vos Fêtes !

Chignons fantaisie

Mèches de couleur

dès Fr. 25.-



Rampe de la Gare - Versoix - 022 755 11 41

HORAIRE SUPERMARCHÉ du Gd-MONFLEURY NOEL & NOUVEL-AN

vendredi 24 décembre 8h00 non stop 17h00
samedi 25 décembre 8h00 non stop 18h00
dimanche 26 décembre 8h00 non stop 19h00

vendredi 31 décembre 8h00 non stop 17h00
samedi 1er janvier 2005 8h00 non stop 18h00
dimanche 2 janvier 8h00 non stop 19h00

alimentation générale - pain frais - journaux - presse
carte crédit acceptée - cartes téléphone (grand choix)

livraison - loterie romande - parking - tél: 022 755 64 79



Phenix assurances

A-Z Assurances & Finances

10, rue David Dufour, 1205 Genève

Tél: 022 320 47 26 et 079 342 4233



Agence immobilière

VERSOIX

A LOUER

VERSOIX

Magnifique appartement proche du lac. Dans résidence au milieu d'un parc, surface d'environ 160 m2 comprenant : une entrée, séjour avec cheminée et accès au jardin, grande cuisine, trois chambres dont une avec dressing / 2 sdb, wc visiteurs. Garage, cave, cave à vins. Finitions de standing. Frs 5'500.--

VERSOIX

Une villa contiguë en construction surface habitable de 150m2 + combles. Jardin de 394 m2. Au rez : hall d'entrée, cuisine entièrement équipée, salon-salle à manger avec poêle suédois, WC visiteurs. Au 1er étage : 3 chambres et 2 salles d'eau. Au sous-sol : buanderie équipée, salle de bains, cave, cave à vins, salle de jeux. Combles : salle d'eau et fitness. Terrasse + terrasse couverte 1 jardin. Prises internet + téléseu. Disponible dès décembre 2004 (charges chauffage + ent. jardin en sus) Frs 6'000.--

COLLEX

Maison villageoise d'environ 210 m2 avec jardin, comprenant au rez. hall, cuisine équipée, salon-salle à manger avec coin cheminée, wc visiteurs/douche, bureau/chambre d'amis avec accès à la douche. Au 1er étage, coin bibliothèque, 3 chambres, grande salle de bains avec baignoire d'angle, douche, double lavabos, wc séparé, accès combles. Au sous-sol, douche-wc-lavabo, salle de jeux, buanderie, chaufferie, cave et abri. jardin, terrasse, couvert et place de parc extérieure. Disponible début 2005. Frs 6'500.--

VERSOIX

Villa spacieuse dans quartier résidentiel proche du Collège du Léman, d'une surface de 220 m2, comprenant une entrée, cuisine, salon, salle à manger, wc visiteurs, trois chambres, deux bains, sous-sol avec salle de jeux, cave et abri, garage double, grand jardin. Disponible dès le 15.02.2005 Frs 7'000.--

A VENDRE

GENTHOD

Villa individuelle 170 m2 habitables sur parcelle d'environ 850 m2. Hall, séjour lumineux avec cheminée, cuisine bien équipée, 3 chambres, 1 bureau, 2 salles d'eau + wc séparé. Jardind'hiver, terrasse de 30 m2 et jardin. Au sous-sol, buanderie, local, salle d'eau et cave. Grand garage. Frs 1'150'000.--

GRAND-SACONNEX

Spacieux appartement en duplex de 11.5 pièces 7ème et 8ème étage, surface d'environ 250m2 et 22m2 de terrasse, 2 balcons une cuisine équipée, 2 salons avec cheminée, 4 chambres, 2 salles d'eau, WC visiteurs et studio séparé. Box et parking extérieur, 3 caves. Ce logement peut être séparé en 2 appartements. Frs 1'800'000.--

COVERIM, rte de Suisse 25, 1290 Versoix - T 022 950 98 98- F 022 950 98 99- info@coverim.ch

www.coverim.ch

BCGE | **Avantage service**™

35'000 clients reçoivent
une prime de fidélité...
et vous?



Comment bénéficier jusqu'à 2% d'intérêt supplémentaire versé directement sur votre compte d'épargne? Les conseillers de votre agence BCGE vous en diront plus.

Versoix - route de Suisse 37 - 1290 Versoix - Tél. 022 809 75 00

Bellevue - route de Lausanne 329 - 1293 Bellevue - Tél. 022 809 74 00

je connais mon banquier



**Banque Cantonale
de Genève**

personnelle par excellence

V.I.P. à Versoix (1er décembre 2004)

Arrêt éclair en gare de Versoix de Jean-Philippe Maitre, le nouveau président du Conseil National.

*Quatre heures passées j'ai des frissons
De mon walkman j'augmente le son
Tout le gratin^{ZOOM} est sur le quai
Les VIP vont arriver.*

*Le maire est là et boîte bas
Pas étonnant qu'ça ne marche pas
Le tapis rouge est bien tiré
Les VIP vont arriver.*

*La MMV a répété
Les ASM sont alignés ...
Qu'est-ce que j'fais là, sacré métier
Les VIP vont arriver.*

*Et le vin chaud remplit les verres
Pourvu qu'le train tienne l'horaire
Au loin, ça bouge. Clic-clac Kodak
Le train arrive avec les cracks.*

*Et le gratin v'là qu'il s'agite
Pour Couchepin, Maitre et consorts
Une signature au livre d'Or
Le train repart, il faut faire vite*

*Signes discrets, poignées de mains
Chacun a fait, ce qui lui plaît
Les VIP nous ont quitté
Et mon Kodak est déchargé*

Michel Jaeggli (sur un air connu) ↗



Légende des photos, de gauche à droite et de haut en bas.

M. Fritz, maire de Versoix. La Musique Municipale de Versoix MMV.
Le « gratin » n'en peut plus ! M. Malek-Asgabr, Conseiller administratif de Versoix.
Au garde à vous : les ASM versoisiens.
M. Couchepin, Conseiller Fédéral.
M. Lavanchy tendant le livre d'Or à Monsieur Maitre, nouveau président du Conseil National.
Madame Maitre dans les bras de son frère pour de brèves retrouvailles.

Photos M. Jaussi et M. Jaeggli

ZOOM

En langage populaire le mot « gratin » désigne les personnes les plus en vue d'une société. Versoix dans ce cas-là.



Suite à l'article du parti libéral "Versoix j'y crois, agir plutôt que gémir", paru dans Versoix Info n° 144 octobre 04, il est difficile de ne pas réagir avec colère.

Quand l'autoroute a été construite en 1964, c'était la première de Suisse. Le bruit qu'elle allait induire sur les riverains n'a pas du tout été pris en compte. En effet, alors que la tendance actuelle est de mettre les autoroutes en contrebas des terrains avoisinants pour diminuer les nuisances dues au bruit, la N1 est souvent élevée (cf. tronçons vers Vireloup, Collex, Richelien) ce qui a pour conséquences une importante diffusion du bruit. Pour les malheureux propriétaires dont les parcelles furent amputées, agir à l'époque a consisté surtout à essayer de préserver le cadre (plantation de haies pour ne pas avoir sous les yeux le défilé constant des voitures !) et créer de nouveaux accès à leurs propriétés.

Très vite après la mise en service de l'autoroute, ces mêmes propriétaires ont réalisé les nuisances sonores que cela représentait. Ils ont demandé de pouvoir bénéficier de mesures de protection comme il en existe dans bien d'autres cantons. Mais ils n'ont rien obtenu. Aucun mètre du tronçon de 1964 sur terre genevoise n'a bénéficié d'une quelconque mesure de protection! Et maintenant qu'une perspective de développement sur les hauts de Versoix est envisagée, que des intérêts financiers vont être en jeu, il devient alors urgent d'entreprendre quelque chose contre cette nuisance qu'est le bruit engendré par la circulation sur la N1.

Pourquoi ne pas se réjouir de l'inscription au plan directeur de cette

construction d'une butte anti-bruit?

Tout simplement car, pour le parti libéral, il semble que les citoyens ne sont pas tous égaux : il y a ceux qu'il faut protéger et... les autres! L'idée lumineuse d'envoyer encore plus de bruit côté Jura de l'autoroute grâce à la réalisation d'une butte anti-bruit côté lac uniquement dénote un non-respect inacceptable des contribuables habitants par malchance du mauvais côté. Eux subissent de manière intense cette nuisance depuis des années. Ils n'ont eu droit à aucune mesure de protection malgré un taux de décibels plus élevé que celui autorisé par la loi, loi que la commune de Versoix n'arrive pas à faire respecter par le canton, et maintenant rien n'est prévu pour eux dans le plan directeur à l'étude, à part... encore plus de décibels.

Agir dites-vous, oui, mais de manière respectueuse et égalitaire. Ce n'est pas parce que nous habitons dans une zone non développable que nous n'avons pas droit à des égards.

Christiane FAVRAT

A propos de l'article "Le chant des sirènes" du n° 143

Monsieur le Rédacteur en Chef, (...)

Il faut se rendre compte que Versoix est devenue une ville de près de 12'000 habitants, avec des axes d'interventions importants, route de Suisse, route de Sauvigny, route des Fayards, route de l'Etraz, autoroute, etc. Que les pompiers de la commune assurent une soixantaine d'interventions par an, ceci sans tenir compte des interventions police, gendarmerie, SIS et ambulances.

Sachez donc que l'utilisation de feux bleus et de sirènes à deux tons alternés, pour être précis, est réglementée par la LCR (Loi sur la circulation routière). Or vous semblez ignorer que la demande de priorité n'est effective que si les deux systèmes de signalisation fonctionnent.

Lors de course d'intervention urgente de nuit (de 22h.00 à 5h.00), le conducteur peut, pour éviter de faire du bruit, actionner le feu bleu sans l'avertisseur à deux tons alternés aussi longtemps qu'il lui est possible d'avancer rapidement sans déroger de manière flagrante aux règles de la

circulation et surtout, sans revendiquer une priorité spéciale. Il n'existe aucun droit de priorité tant que seul le feu bleu est enclenché. Si le conducteur veut revendiquer ce droit, il a l'obligation, la nuit aussi, d'actionner simultanément le feu bleu et l'avertisseur à deux tons alternés. (...)

Car contrairement à ce que vous semblez penser, je crois que le bon sens prédomine largement au sein des services d'urgence dans l'utilisation de

nos moyens sonores pour signaler notre arrivée aux autres usagers de la voie publique. Car qui dit urgences sous-entend un déplacement rapide avec un maximum de sécurité pour tous.

En espérant que vous comprendrez mes soucis de précisions, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, mes respectueuses salutations.

*Corps des Sapeurs-Pompiers De Versoix
Capitaine Ph. Decrind*

Nouvel horaire CFF : nous sommes floués !

C'est une vraie douche froide qu'ont reçue les usagers des transports en commun en découvrant le nouvel horaire CFF.

En effet, après avoir supporté trois ans de travaux avec tous les inconvénients y liés : détours à cause de ponts en réfection et impraticables, camions passant par d'autres voies, nuits blanches, bruit et poussière la journée, et j'en passe... travaux qu'on prenait avec philosophie, puisque « après, ce sera bien mieux qu'avant », il nous faut déchanter : Versoix, avec ses bientôt 11'000 habitants (et bientôt plus, au vu des constructions qui sortent de terre un peu partout) aura deux trains par heure, mais une moins bonne offre aux heures de pointe, matin et soir...

Le matin, à l'heure où tout le monde part travailler : deux trains entre 7h00 et 8h00, au lieu de quatre !

Avant : 6h52, 7h01, 7h32 ; soit trois trains en une heure, les jours ouvrables.

Dès le 12 décembre : 7h10, 7h40 ; soit deux trains en une heure (jours ouvrables aussi).

Arrivées à Genève à 7h25 ou à 7h55 : trop tôt ou trop tard pour travailler à 8h00. Et chaque jour, vous verrez passer un direct de Coppet vers 7h35 qui ne s'arrêtera pas à Versoix, mais qui aurait pu vous déposer à 7h39 à Genève ! Soit pile entre les deux autres avec près d'une demi-heure de gagnée au lit sur le premier !

Le soir, aux heures de pointe, nous avons sept trains entre 16h50 et 19h00 ; il n'y en a plus que cinq entre 17h05 et 19h00. Par contre, les noctambules apprécieront les trains quittant Genève à minuit et 1h18 ou quittant Versoix à 00h40 et 1h35...

Bien sûr, on peut prendre le bus V... et bénéficier en prime d'un petit (dé)tour de 35 minutes en campagne ! Ou bien aller travailler le matin à 6h00, parce que là, vous avez un direct supplémentaire à 5h31 qui vous amène en ville pour 5h38. Ou encore, pour les moins matinaux, plus tard, parce que vous avez le choix entre 8h05, 8h10, 8h40... Mais pourquoi donc n'y a-t-il pas ce choix dans la tranche horaire 7h00 ??

Nous voici avec la même offre, à quelques rares trains près (4 dans un sens, 3 dans l'autre) que Mies ou Genthod, alors que nous payons plus d'impôts qu'eux !

Et les habitants de Coppet ont le choix entre trois trains chaque heure.

A quoi nous sert le beau papier à lettre à en-tête « Ville de Versoix », changé récemment par la mairie, si nous n'avons que les inconvénients de la ville, sans quelques avantages ?

Pourquoi les directs (RegioExpress) s'arrêtant à Coppet ne pourraient-ils pas mettre 3 minutes de plus et s'arrêter à chaque heure à Versoix ?

Pourquoi le canton n'a-t-il pas fait pression pour que la seule ville genevoise située sur ce tronçon soit mieux desservie ?

Pourquoi la commune n'a-t-elle pas fait arrêter à Versoix au moins le RegioExpress quittant Coppet à 7h29 ?

Versoix et ses habitants reçoivent là un camouflet qui ne passe pas.

Evelyne Rüfenacht

Les Verts de Versoix vous informent sur votre mobilité :



Dès le 12 décembre prochain, l'horaire des trains s'étoffera et deux liaisons (au moins) seront disponibles vers et de Genève chaque heure en semaine, selon une cadence très régulière. De plus, une nouvelle halte sera mise en fonction à Genève-Sécheron, pour ceux qui se rendent dans le quartier des Nations.

De plus, des contacts fructueux ont été pris avec la coopérative Mobility, afin qu'un ou deux véhicules soient bientôt disponibles à Versoix pour l'auto-partage. Ceci se réalisera avec le soutien du conseil municipal, qui a accueilli favorablement la proposition des conseillers Verts.

Dès lors, pour éviter les bouchons, pour diminuer les risques d'accident, pour diminuer votre stress, pour limiter la pollution, pour n'utiliser la voiture que lorsqu'elle est indispensable, les Verts de Versoix vous recommandent les déplacements en transports publics.

Soutenez les Verts de Versoix !

Préparons de nouvelles étapes vers une mobilité plus réfléchie.

Contact : Sergio Mazzone 022 755 20 71

Les élus ainsi que les membres du comité du parti Radical de Versoix ont le plaisir de vous inviter à leur traditionnel :



**Apéritif des bons vœux
le mardi 11 janvier dès 18h30
(à la maison du charron)**

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer bientôt, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2005 et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Marc Leiser, président



La séance s'ouvre avec une dizaine de minutes de retard, pour cause de naturalisations, sur l'annonce de la démission de Mme Vanessa Wicht. Le PDC devra proposer un-e remplaçant-e.

Une antenne de 30 mètres près de la gare ?

Une demande de construire pour une antenne de téléphonie mobile a été déposée au DAEL. Le CA de Versoix, par la voix de M. Fritz, a exprimé son désaccord en basant son argumentation sur trois points : d'une part, cette antenne défigurerait un périmètre où la ville désire créer un centre d'activités donnant une meilleure image de la ville ; d'autre part le CM a voté un moratoire sur la construction de telles antennes sur son territoire ; enfin, une pétition de quelques 150 signatures a été déposée.

Puis M. Fritz a appris que la sécurité garde-frontière voulait fixer sur cette antenne un émetteur. Il propose donc de séparer les deux projets : l'émetteur de sécurité, qu'il juge nécessaire, pourrait se mettre sur la poste, par exemple, permettant ainsi de refuser l'antenne de téléphonie privée. Affaire à suivre.

Terrain Dessous-Saint-Loup : le dossier avance !

M. Malek-Asghar nous apprend que le projet de construction sur ce terrain par un promoteur a été accepté par le DAEL et que les travaux pourraient commencer dès le premier trimestre 05. Ce qui signifie, pour la commune, une rentrée d'argent conséquente et bienvenue en période de déficit budgétaire.

L'ancienne papeterie

Là aussi, le dossier avance : le projet de transformation des locaux a lui aussi été accepté, donc des travaux de réaménagements vont commencer... enfin, cela va bouger !

Petit-Montfleury : nouveau plan localisé de quartier (PLQ).

Le CM se prononce à l'unanimité pour la construction d'un bâtiment dans le prolongement de l'actuel, en direction de l'avenue Choiseul, sur le terrain de la villa Monjonnier. Toutefois, les conseillers rappellent le sempiternel problème des parkings... mais rien à faire, leur répond-on : le nombre prévu est conforme aux exigences légales : soit 64 places pour environ 60 - 70 logements, avec 6 places visiteurs !

Approbation des comptes

Les comptes de la FIVEAC, de la crèche Fleurimage et de la Fondation Bon-Séjour sont approuvés avec remerciements aux responsables.

Budget 2005 : où l'on découvre la richesse infinie des chiffres et de leur interprétation.

Un raisonnement en plusieurs points : suivez bien !

Principe de départ : on utilise, pour ce budget, des estimations de l'Etat de Genève ; lesquelles estimations reposent sur les comptes 2002, puisque les bordereaux d'impôt 2003 définitifs arrivent maintenant seulement dans nos foyers. Lesquelles estimations, rappelez-vous, se sont montrées bien fausses en ce qui concerne notre commune l'an dernier...

Deuxième étape : la commune possède un terrain inscrit dans son bilan pour 1franc. Ledit terrain étant vendu 5'242'000 francs, elle fait donc un bénéfice de 5'241'999 francs. Merveilleux, se dit le commun des mortels, cela va combler le déficit. Que non pas ! Parce que si nous faisons autant de bénéfice, Versoix perdra son droit au fond de compensation accordé aux communes pauvres et même, devenue riche, elle devra aider les autres communes plus pauvres. Et son bénéfice fondra comme neige au soleil...

Troisième étape : il faut donc trouver un artifice. Eureka ! on va amortir des dettes et la provision prévue par la commune sur la production des impôts des personnes physiques et des personnes morales comblera le trou des comptes.

Dernière étape : la commune ne fait plus ni déficit ni bénéfice et le budget 05 s'équilibre à 4'000 francs près...

Conclusion : à vous de la faire. Et c'est tout à fait légal...

Et le transfert envisagé par le canton de l'OPA aux communes ?

Soyons zen, personne n'en tiendra compte. Les communes ont en effet convenu de déposer un referendum contre cette décision qui signifierait pour bon nombre d'elles une augmentation des centimes additionnels (pour Versoix, cette augmentation est estimée à 4 centimes !). Augmentation qui provoquerait à son tour des referendums dans les communes. Avec les délais nécessaires au dépôt des signatures, il est techniquement impossible que ce transfert soit effectif en 2005. Après, on verra.

Evelyne Rüfenacht

Après la tempête du week-end des 13 et 14 novembre

Les pompiers sont intervenus une vingtaine de fois, principalement pour des chutes de branches. Cinq arbres sont tombés, dont un à Pont-Céard et un cèdre dans le parc de la mairie. La société de sauvetage a aussi été sur les dents. Malgré cela et fort heureusement, les dégâts sont restés limités.

Une antenne de 30 mètres près de la gare : suite.

On apprend que le DAEL a autorisé l'implantation de cette antenne « parce qu'elle ne pouvait s'y opposer ». Les habitants de cette zone devront-ils encore supporter cela ?

La voirie se dote d'une station de carburant pour 240'000 fr.

M. Fritz explique que ce crédit est nécessaire et utile, pour des raisons de sécurité (moins de manutention, stockage et transport sécurisés), ainsi que de gain de temps et de coût (les achats de fuel peuvent se faire suivant les prix du marché). Cette station ne sera destinée qu'aux engins professionnels et sera placée au niveau sous-sol du bâtiment de la voirie. Les commissions bâtiments et des finances ne s'opposent pas à ce projet et le CM l'approuve à son tour avec une belle unanimité.

Approbation des comptes de la crèche

Ces comptes, qui font apparaître un gros déficit que la commune doit absorber, sont défendus par Mme Schmied. Elle argue que le personnel, la plupart du temps est très mobile ; comme la crèche offre un des salaires les plus bas du canton, elle peine à remplacer les employés démissionnaires. C'est pourquoi une augmentation de salaire de 5% est prévue, ainsi que 1% de vie chère. D'autre part, la part des pensions payées continue à diminuer, parce qu'une pension est calculée par rapport au revenu des parents ; or, on le sait, le revenu des familles ne cesse baisser ; à cela s'ajoute le nombre de familles monoparentales qui est en constante augmentation, ce qui fait que les charges sont de moins en moins couvertes. Les libéraux calculent que cette crèche coûte un million pour 60 enfants, et se demandent ce qui est fait pour les autres enfants de la commune, ceux qui ne vont pas à la crèche. Les comptes sont tout de même acceptés à l'unanimité moins 2 abstentions.

Budget 2005

C'est au tour de M. Malek Asghar de défendre son budget, qu'il a réussi à équilibrer, par le tour de passe-passe expliqué à la dernière séance (voir plus haut). Outre le fonctionnement habituel, relevons que les grosses dépenses de 2005 seront la réfection de la piscine de la Bécassière (1,5 million), la création d'un espace pour la petite enfance et d'un restaurant scolaire (1,3 million) et, bien sûr, la fin des travaux de réfection commencés cette année à Lachenal, dernière étape. Ce budget est lui aussi accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Evelyne Rüfenacht

Prochaine séance : LUNDI 13 décembre, 20h30.

On vous fait la bise...

L'hiver est à nos portes et la bise est venue faire le ménage dimanche en quinze. Les feuilles mortes sont arrachées des arbres et virevoltent avant de s'entasser dans les recoins. Des branches jonchent le sol.

Bien sûr, il y a des dégâts plus importants : barrières envolées, arbres arrachés, etc. Les pompiers ne sont pas au chômage lorsque la météo s'emballé...

Mais le plus impressionnant reste le Léman déchaîné : sur les quais, de nombreux badauds se pressent pour voir les vagues s'écraser contre les murs, survoler la digue et bromiser les façades.

A l'horizon, pas un bateau mais des armées de vagues prêtes à écumer les rives. Pour s'approcher du lac, il faut du courage ... et un imperméable !

Mais, plus que les mots, les photos décrivent ces moments forts où l'homme ne peut que réaliser qu'il n'est rien, ou si peu, face à la puissance de la nature.

A.L. Berger-Bapst





RAIL 2000 A VERSOIX : EN NET PROGRES MAIS PEUT FAIRE MIEUX !

Avec le lancement de la première étape de RAIL 2000 le 12 décembre 2004 d'une part, et l'introduction des nouveautés d'Unireso d'autre part, c'est non seulement le début d'une nouvelle ère pour les trains dans toute la Suisse, mais une véritable politique des transports publics de la région genevoise qui se met en place, avec à la clé une refonte totale des horaires pour les 230 trains circulant quotidiennement sur la ligne Genève-Lausanne.

Alors, quoi de neuf pour la desserte de Versoix ?

D'une manière générale l'offre est en nette amélioration puisque quasiment doublée. Ainsi pour Versoix-Genève dès 05h40 (dép. Versoix) le matin jusqu'à 20h40 (dép. Versoix) le soir, et pour Genève-Versoix dès 05h03 (dép. Genève) jusqu'à 20h03 (dép. Genève) il y aura un train toutes les 30 minutes du lundi au vendredi, ceci notamment grâce à l'achèvement de la troisième voie. Les trains régionaux disposant désormais d'une voie uniquement pour eux. Gageons que cette cadence devrait permettre à de nombreux usagers d'y trouver leur compte mais aussi à celles et ceux qui hésitaient, de se décider à poser la voiture au profit du train qui ne terminera pas son parcours à la gare Cornavin, mais à la halte de Lancy-Pont-Rouge.

Mais...rien n'est parfait et il faut malheureusement constater que certains trains directs qui étaient très appréciés par les Versoisien disparaissent, à savoir, ceux de 07h01 et 09h01 direction Genève, ainsi que 07h58 et 16h58 direction Lausanne.

La Mairie s'en est inquiétée et n'a pas manqué de faire part de sa désapprobation tant à l'autorité compétente qu'aux CFF, mais sans pouvoir obtenir pour l'instant satisfaction, vu la complexité d'exploitation.

Au final, que revendiquons-nous pour Versoix ?

Un train toutes les 15 minutes qui, dans le contexte d'Unireso, permettra au plus grand nombre de faire le bon choix des transports publics. Le Groupement des Communes de la rive droite du Lac veillera à ce que cet objectif puisse être atteint.

*Pour les Autorités de la Ville de Versoix
Jacques Fritz, Maire*

Rappel: propreté dans les points de récupération

Les dix points de récupération en libre-service mis à la disposition de la population versoisienne sont régulièrement nettoyés par les cantonniers. Cette prestation est également assurée durant les week-ends. Nous saisissons ce complément d'information pour vous rappeler qu'il est interdit, sous peine d'une amende de Chf. 200.00 minimum, de déposer des sacs contenant des ordures ménagères dans l'enceinte des points de récupération. Plus généralement, rien ne doit être déposé en dehors des conteneurs. De plus, nous vous prions d'utiliser le compacteur du parking Lachenal pour l'élimination de vos cartons d'emballage; ainsi, le nombre des levées des conteneurs à papier peut être limité. Enfin, nous vous rappelons que le dépôt de verre est autorisé les jours ouvrables de 07h00 à 20h00; les dimanches et jours fériés, il est strictement interdit de déposer du verre dans les conteneurs des points de récupération.

STVE-MS

Marché de Noël

Samedi 4 décembre, de 11h00 à 23h00

Dans le cadre du TÉLÉTHON à 11h00
VIN CHAUD OFFERT À LA POPULATION
et aubade de la Musique Municipale de Versoix.
Stands, animation, petite restauration, buvette.

Dimanche 5 décembre, de 11h00 à 19h00

Jeudi 9 décembre, de 17h00 à 23h00

Vendredi 10 décembre, de 17h00 à 23h00
Stands, animation, petite restauration, buvette.

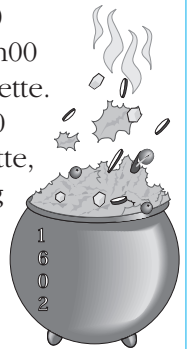
Samedi 11 décembre, de 11h00 à 23h00

Stands, animation, petite restauration, buvette,
ainsi que cette année sur la Place du Bourg

LA FÊTE DE L'ESCALADE

et sa célèbre soupe préparée par les
POTES-AU-FEU.

Venez toutes et tous nombreux!



SOUPE DU 1er JANVIER 2005

Cette invitation est pour vous!

La Ville de Versoix

vous invite toutes et tous à une verrée
de l'amitié, avec soupe à l'oignon,

Samedi 1er janvier 2005 dès 17h

Restaurant de "La Bécassière"

au Centre sportif de Versoix

Nous vous attendons nombreux!

INFOS SECURITE

Rappel aux propriétaires de chiens :

Malgré nos différentes campagnes de prévention, nous nous apercevons que bon nombre de propriétaires de chiens n'utilisent pas les caninettes et laissent les animaux divaguer dans les parcs.



Permettez-nous de rappeler quelques règles élémentaires :

- tout chien doit être muni d'**une puce électronique** posée par un vétérinaire
- tout chien doit être muni d'un **collier** portant le nom, le domicile et le numéro de téléphone de son propriétaire
- le **vaccin contre la rage** est obligatoire
- tout chien doit être en possession d'**une médaille** (en vente à la Mairie dès le 1er décembre 2004 sur présentation de l'attestation d'assurance, du carnet de vaccination et de l'attestation de la puce électronique) ; lors de contrôles effectués par notre Sécurité municipale l'absence de médaille est passible de contravention.

Le Service de la sécurité vous remercie de prendre note de ces consignes.



Les dix commandements pour une vie plus douce à Versoix

- 1** A ta poubelle du penseras et tes déchets tu trieras
- 2** La rue tu respecteras et rien par terre tu ne jetteras
- 3** Ton avis tu exprimeras et de la démocratie tu profiteras
- 4** Ton "toutou" tu chériras et ses crottes tu ramasseras
- 5** Au code routier tu obéiras et rien la police ne te reprochera
- 6** Dans les grilles de la route, rien tu ne déverseras, car cette eau un jour tu la boiras
- 7** La nature tu préserveras, les champs, la rivière et les bois tu aimeras
- 8** Les travaux étant pour toi, ta patience tu garderas
- 9** Si des questions sur le domaine public tu as, ce numéro tu appelleras : Mairie 022 775 66 00
- 10** Ces dix commandements tu observeras et à Versoix encore davantage tu te plairas



Commandement n° 10: "Ces dix commandements tu observeras et à Versoix encore davantage tu te plairas"

Un peu plus d'une année s'est écoulée depuis le lancement de notre campagne «Les dix commandements pour une vie plus douce à Versoix » grâce à des affiches, des sachets de sucre accompagnant les cafés servis par les restaurateurs versoisiens et le "tous-ménages" sur les déchets distribué au début du mois d'octobre. Cette démarche souligne tout le travail accompli quotidiennement par les collaborateurs du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement pour le bien-être des personnes qui vivent dans la cité du duc de Choiseul. Nous espérons que le ton employé a su titiller votre intérêt, voire engendrer un nombre insoupçonné de vocations. Durant plus de dix mois, nous avons pu aborder et vous informer sur plusieurs thèmes qui ne sont pas forcément connus de tout un chacun; ainsi, notamment, ce concept dit de "séparatif" vous a permis d'en savoir plus sur l'assainissement des eaux à Versoix; ou encore, les différentes raisons justifiant les mesures de sécurité entourant les chantiers sur le domaine public vous ont permis, nous l'espérons, de prendre patience quand vous y êtes parfois confrontés; ou enfin, les subtiles distinctions qui permettent de différencier les différents domaines publics et privés qui composent le territoire de la Commune.

En conclusion, nous poursuivrons à l'avenir notre politique de communication axée sur le respect du domaine public versoisien dont la sauvegarde, en fin de compte, vous incombe.

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : COMMUNE DE VERSOIX

Mairie de Versoix:

La Mairie sera fermée du 24 décembre 2004 à 16h00 au 31 décembre 2004.
Réouverture le lundi 3 janvier 2005.

Urgences:

- **Décès:** contacter les Pompes Funèbres Générales 46, avenue Cardinal-Mermillod - 1227 Carouge, tél. 022 342 30 60, ou le service des Pompes Funèbres de votre choix. Les services ci-dessus vous mettront en contact avec les responsables de l'Etat civil et du cimetière de Versoix.

- **Voirie:** Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11.
- **Routes et canalisations:** tél. 079 632 33 30 et/ou 079 213 59 53.

Bibliothèque communale:

La Bibliothèque sera fermée du 21 décembre 2004 au 1er janvier 2005.
Réouverture le mardi 4 janvier 2005.

Centre sportif de Versoix:

- Le Centre sportif sera fermé du 24 décembre 2004 à 16h00 au 2 janvier 2005 inclus.
- Le restaurant sera fermé du 24 décembre 2004 au 2 janvier 2005 inclus.

Le Tennis-club de Versoix restera ouvert entre Noël et Nouvel-An, pour les membres uniquement (accès par le Club House).
Horaires: renseignez-vous auprès du secrétariat, tél. 022 755 15 67.

Modification du règlement communal relatif à la collecte, au transport et à l'élimination des déchets

Le but principal de cette modification, approuvée durant la séance du Conseil municipal du lundi 18 octobre 2004, consiste à contribuer efficacement à la propreté des chaussées versoisiennes et au renforcement de l'image de Versoix.

En effet, de trop nombreux sacs à ordures ménagères posés sur le sol sont régulièrement éventrés et leur contenu jonche les chaussées versoisiennes. L'utilisation de conteneurs permettra de contribuer efficacement à la propreté de notre cité en évitant de surcroît un supplément de travail pour le service de la voirie.

D'ici le début du printemps 2005, les villas et maisons individuelles devront être pourvues de conteneurs d'une teneur maximum de 800 litres, en nombre suffisant, pour permettre le dépôt des ordures ménagères.

En vue de la levée, ceux-ci devront être déposés devant la villa ou la maison individuelle, au bord du trottoir. Pour les villas et maisons individuelles situées dans des chemins privés, sans issue ou inaccessibles, les conteneurs doivent être déposés à l'endroit fixé par la commune, à défaut d'entente entre la commune et le(s) propriétaire(s) ou le(s) locataire(s) concerné(s). La commune définit également un emplacement, à défaut d'entente entre la commune et le(s) propriétaire(s) ou le(s) locataire(s) concerné(s), si les conteneurs placés en bord de trottoir peuvent générer un danger, inhérent notamment à la circulation routière. Le dépôt de sacs sur le domaine public est interdit.

D'ici le début du printemps 2005, les déchets de jardin devront également être dans des conteneurs de 800 litres au maximum prévus à cet effet ou dans des sacs à déchets de jardin en toile tissée, réutilisables, facilement transportables par le personnel chargé de la levée. L'utilisation de sacs en matière plastique est interdite.

Afin que la mise en place de ce changement génère le moins de frais et de complications possibles d'ici le début du printemps 2005, le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement de la Mairie de Versoix proposera prochainement une procédure qui vous permettra d'acheter des conteneurs dont les prix seront attractifs.

14 Marchés de Noël

Artifex

Mais où sont passés les friands des Marchés de Noël, les amateurs du travail artistique, les amoureux des œuvres artisanales ? En tout cas pas à Versoix, à la salle Adrien-Lachenal où l'association ARTIFEX tenait sa vente annuelle pour Noël. Il est vrai que de nos jours, la mode aidant, chaque groupement, chaque école, village ou hameau ouvre SON marché de Noël. La sollicitation est ainsi immense, contrairement à la taille du porte-monnaie de chacun d'entre nous qui ressemble de plus en plus à une peau de chagrin !

A la décharge de ces amateurs absents, il faut reconnaître qu'il était difficile de trouver la salle Adrien-Lachenal pour le non-Versoisien ou pour le « touriste de passage ». Aucune information, pas le moindre panneau indicateur, rien. Comment trouver et se rendre ainsi à ce Marché de Noël ?

De plus, la brocante de Versoix tenait pignon sur rue, ou plutôt sur la place du Bourg, durant le même temps. Avouez qu'il y a de quoi désorienter les plus courageux !

Mais si le public n'était pas nombreux et donc les affaires peu encourageantes pour les artistes et artisans d'ARTIFEX, la bonne humeur était elle au rendez-vous.

Michel Jaeggli



Ci-dessus : la présidente de l'association ARTIFEX, Montserrat Lussia



A gauche on peut reconnaître Pierre Pernet présentant ses réalisations de bois .

A droite, Nathalie Tamone au milieu de ses œuvres en carton recouvertes de tissu de toutes les couleurs.



Téléthon à Bellevue

Le marché de Noël de Bellevue a été un grand succès ! De nombreux stands très variés et de qualité ont permis aux artistes locaux de présenter leurs œuvres. La musique de Genthod-Bellevue a charmé nos oreilles et la buvette nos papilles. Cette grande fête était placée sous le signe du Téléthon.



Marché de Noël à Versoix, du 4 au 11 décembre, sur la place du Bourg

Venez nombreux
jeudi 9 et vendredi 10 de 17h à 23h
et samedi 11, de 11h à 23h





Bonjour, ami sportif.

Ce mois-ci, je vais vous présenter une personne qui s'adonne au volley. Il se nomme Sébastien Chevallier.

C'est à l'âge de 8 ans qu'il commence à faire ces premières passes sous l'œil attentif de Pierrot Belardi. Très rapidement, Pierrot le prend sous son aile et va, pendant 7 ans, le former.

Avec cet entraîneur d'exception, Sébastien devient un des joueurs-clés de l'équipe genevoise, en 1999. Puis, alors qu'il a tout juste 16 ans, il rentre en équipe nationale et s'envole pour Porto Rico, dans le but de se confronter à la concurrence internationale lors du championnat du monde de 2002.

C'est à ce moment-là, qu'il va être approché par le club de Chênois, qui lui propose une place dans son équipe, en ligue nationale B. C'est ainsi que Sébastien devient « libéro » dans cette équipe renommée.

La saison 2002-2003 va être particulièrement réussie. Il entre dans l'équipe de Chênois et est trois fois champion suisse, en junior A et B, grâce à

cette équipe. Il remporte le même succès, en sélection régionale, avec l'équipe de Genève 2. Pour finir, il garde sa place en équipe nationale.

La saison suivante, il part en Hongrie pour les championnats d'Europe et lors du championnat suisse junior avec Chênois, il est consacré le meilleur passeur suisse, remplaçant ainsi Bastien Warinski.

Aujourd'hui, il joue comme passeur en ligue A, avec Chênois et a comme objectif futur de rester en équipe nationale junior puis de passer, dans deux ans, chez les hommes.

Pour rester dans les meilleurs, tous les sportifs le savent, il faut beaucoup s'entraîner et ce n'est pas Sébastien qui va dire le contraire.

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, il consacre deux heures quotidiennes d'entraînement. Puis le samedi est réservé aux matches. À cela s'ajoute le déplacement à Sous-Moulin.

Au final, il consacre 20 heures hebdomadaires au volley. Pas mal pour un étudiant en troisième année du collège.

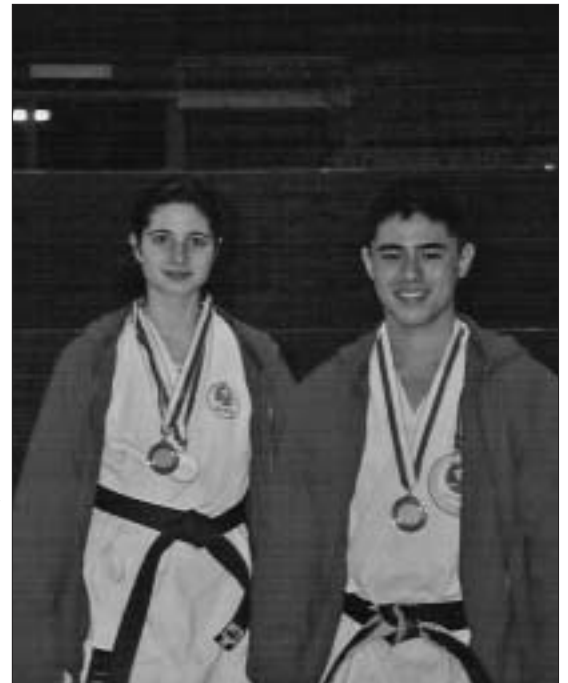
Pour conclure Sébastien tient particulièrement à remercier son sponsor principal : ses parents.

J.G & CO

Karaté

Trois médailles pour le karaté club Chidokai Versoix

Le samedi 13 novembre, les membres du club de karaté « Chidokai Versoix » ont participé aux championnats suisses « shobu ippon » qui se déroulaient au pavillon des sports du Bout du Monde à Veyrier. Cette participation a permis aux compétiteurs versoisiens de vivre une expérience intense et enrichissante tant sur le plan sportif qu'émotionnel. Des karatékas de la Suisse entière se sont retrouvés dans une ambiance détendue pour cette compétition de karaté traditionnel où les adversaires s'affrontent dans des combats mêlant le respect et la combativité dans le plus pur style. Nos compétiteurs se sont illustrés avec trois médailles : Lucile Achard a obtenu le titre de vice championne suisse en individuel et une troisième place par équipe avec Kenji Pensavecchia.



Un grand bravo à tous les participants et en particulier aux karatékas versoisiens.

JJM

A vos outils!

L'Association des Caisses à Savon de Versoix invite tous les conducteurs présents et futurs de ces petits bolides à profiter de la saison d'hiver pour venir construire, modifier, décorer, repeindre, astiquer, ou même soumettre à un programme de "tuning" leurs voitures en vue de la saison 2005 qui débutera avec la Fête de la Jeunesse de Versoix le 1er mai.

Une équipe vous attend au local équipé de l'association pour vous aider dans vos projets, ou vous conseiller si vous et votre famille désirez construire l'une de ces petites voitures qui font le bonheur des jeunes et moins jeunes versoisiens chaque année depuis 20 ans.

Où: Local de l'association, parking sous l'école de Montfleury

Quand: Tous les mardis dès 20h (fermé pendant les vacances scolaires, mais rendez-vous possibles)

Renseignements au tel. 022 755 64 74 le soir



VERSOIX BASKET

Nous avons encore de la place pour les jeunes

Nés en 1994 et plus jeune



Les cours de nos écoles de basket

Lundi et mardi au C.O. colombières de 17h30 à 18h30

Jeudi à Coppet Terre-Sainte au collège des Rojallets même horaire

Pour toutes informations veuillez prendre contact avec le responsable de

notre mouvement jeunesse monsieur Fabien Fivaz téléphone 079 277 74 20

ou par email : fabien@versoix-basket ou visiter notre site www.versoix-basket.ch

Joyeux Noël et bonne Année

Décarcasse-toi

Exposition céramique
Du 17 au 19 Décembre 2004

vendredi 15h-20h
samedi 11h-18h
dimanche



Isaline Grenier



Marie Epiney



Les impôts et vous !

Prévoyance professionnelle : quelques nouveautés.

La première révision de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (ci-après : LPP) comprend la modification des art. 79 et suivants réglant la question du rachat.

Dès le 1er janvier 2006, il sera possible de racheter la totalité des prestations réglementaires. En d'autres termes, on ne tiendra plus compte de l'âge de l'assuré désireux de racheter des années de lacune. Selon les cas, l'économie fiscale s'avérera très intéressante car la somme versée à titre de rachat d'années de lacune est déductible du revenu imposable. Lors du versement du capital LPP, l'imposition sera forcément inférieure à celle qui aurait été applicable lors du rachat. L'économie fiscale correspondra donc en la différence entre le taux d'imposition évité lors de la déduction sur le revenu et l'imposition lors du versement de la prestation en capital.

Cette économie ne sera accordée que lorsque trois années se seront écoulées à compter de la date de rachat. Avant l'échéance de ce délai, le retrait anticipé vous sera refusé.

Autre nouveauté intéressante, les rachats peuvent être actuellement effectués nonobstant l'existence de retraits anticipés accordés dans le cadre de l'encouragement à la propriété. Le remboursement n'est pas une condition préalable au rachat.

Dès le 1er janvier 2006, l'art. 79b al. 3 LPP prévoit que "lorsque des versements anticipés ont été accordés pour l'encouragement à la propriété, des rachats facultatifs ne peuvent être effectués que lorsque ces versements anticipés ont été remboursés".

En revanche, les règles transitoires qui devront régler le cas de l'assuré qui effectue un retrait anticipé avant le 31 décembre 2005 ne sont pas encore adoptées. On ne sait donc pas si celui-ci sera contraint de rembourser avant de pouvoir racheter. En d'autres termes, on ignore pour l'heure si l'art. 79b al. 3 LPP s'appliquera également à des faits antérieurs au 1er janvier 2006.

Voilà, à vous de jouer et joyeux Noël.

ACTAPlus SA, rte de Suisse 15, 1290 Versoix - T 022 950 98 80 - F 022 950 98 81 - actaplus@vtx.ch

BOUTIQUE

Nouveaux horaires de fin d'année

Nous vous informons que
LA BOUTIQUE FAVARGER
sera ouverte entre le 6 et le 24 décembre comme suit :

lundi à vendredi : de 10h à 19h

samedi : de 10h à 16h

*Nous nous réjouissons de vous présenter
notre dernière collection d'emballages de Noël et nos idées cadeaux.*

*Venez aussi découvrir la Fondue au Chocolat,
le dessert de vos repas de fin d'année en famille.*

La Boutique Favarger
27, Rue des Moulins 1290 Versoix
Tél : 022.775.11.30 Fax : 775.11.01
www.favarger.com

SATISFAIRE VOS BESOINS EN MATIERE D'AUTO-DEFENSE

**LE JUDO CLUB VERSOIX (SECTION JU-JUTSU)
EST A VOTRE SERVICE (A PARTIR DE 7 ANS)**

**RENDEZ-NOUS VISITE
[HTTP://WWW.JCV.CH](http://www.jcv.ch) OU,
40, CH. AMI-ARGAND, 1290 VERSOIX**

**CONTACTEZ-NOUS
[INFO@JCV.CH](mailto:info@jcv.ch) OU
022 958 01 30 (JOURNEE) OU 022 779 08 70 (SOIR)**

**NE JOUEZ PLUS A LA VICTIME POTENTIELLE
FAITES UN TEST...**



Novembre, décembre, temps maussade, froid, pluvieux, sombre. De grands vols d'étourneaux ont noirci le ciel par leurs passages en rangs serrés, d'une vigne à l'autre, puis, le soir, vers leur dortoir : un bosquet accueillant qui va résonner de leurs gazouillis et blanchir sous leurs fientes.

Des troglodytes mignons, la queue verticale, courent sous les buissons, des rouges-queues noirs et des rouges-queues noirs à front blanc agitent leur queue d'un air affairé. Les arbres et buissons ont troqué leurs fleurs pour des fruits. Le temps des récoltes est là, pour les humains mais aussi pour les animaux, migrants ou sédentaires, ailés ou poilus.

Nombre d'oiseaux insectivores partent pour le grand voyage saisonnier qui les mènera sous des cieux plus cléments et surtout plus riches en nourriture. Lors de leurs haltes, ils se reposent et font le plein de calories pour reconstituer leurs forces. Les animaux qui ne migrent pas, mangeurs de graines, fruits ou viande, sont forcés de se gaver et de constituer une réserve de graisse sous la peau afin de résister au froid. Ils vont aussi amasser des provisions, non pas au congélateur ou dans des bocaux, mais sous la neige, la terre, les cailloux, les feuilles.

Sur des cardères ou des chardons en graines laissés sur pied, sur des tournesols fanés couverts de graines, les mésanges, chardonnerets et autres oiseaux feront le plein de graisse. Les grives drainent recherchent les fruits translucides de quelque boule de gui qui aurait échappé à la serpe vigilante. Après digestion et transit intestinal, elles expulsent des chapelets visqueux qui se déposent sur les branches et donnent naissance à de nouvelles touffes de gui.

Noix et noisettes oubliées sur l'arbre vont régaler écureuils, pies, pics, geais.

Le gazon, point trop court tondu, protégera le sol du froid et par la même occasion, il abritera larves, œufs et cocons d'insectes et araignées, le petit peuple de l'herbe. Dans une herbe mi-haute, de petits trous trahissent la présence du grillon, prometteur de concerts au printemps.

Le compost, une dernière fois retourné, ne devrait plus être touché dès à présent. Couvert et aéré, il va accueillir et nourrir l'orvet, le hérisson, le crapaud et bien sûr les micro-organismes qui le décomposent et le transforment en terreau, tout en maintenant sa température hors gel.

Les pierres, souches, planches laissées au sol vont abriter des tritons, vers de terre, limaces, cloportes, escargots et moult petites bêtes qui contribuent à l'équilibre du jardin.

Un tas de branches, couvert d'herbe fauchée en guise de toit, laissé en place année après année, deviendra un habitat à 3 étoiles pour le hérisson.

Des tiges creuses de plantes fanées vont abriter certains insectes ou leurs larves pendant les 2 ans nécessaires à leur métamorphose.

Le lierre, si on le laisse prendre de l'âge et de l'embonpoint, offre tardivement des fleurs à nectar appréciées des abeilles et des fruits en hiver, lorsqu'il n'y a plus grand chose à manger pour les oiseaux. Ses feuilles toujours vertes et touffues servent d'abri protecteur aux nids. Il ne détruit pas l'arbre qui le porte.

Un arbre mort laissé sur place, éventuellement rabattu de façon à ce qu'il ne présente pas de risque, est un chantier offert aux pics, grands bâtisseurs de nids. Il devient ensuite un HLM pour la gent animale en quête d'abris, nids, squats : petits rongeurs, rapaces, etc...

L'ortie, si on oublie de l'arracher, sert de nourriture aux chenilles d'au moins 8 papillons différents, notamment le vulcain (Vanessa atalanta) qui ne pond que sur elle et survit à l'hiver.

Certains papillons passent l'hiver sous forme de chrysalide attachée à la plante hôte.



Les feuilles mortes, les « mauvaises herbes » du potager, arrachées ou non, laissées sur les plates-bandes, vont protéger le sol des pluies battantes qui compactent le terrain, l'asphyxient et lessivent ses nutriments dans les couches profondes, voire dans les nappes phréatiques. Sous ce toit végétal, le gel jouera son rôle nettoyeur et ameublissant mais les micro-organismes maintiendront riche, vivant et meuble le terrain lourd et argileux de notre région.

Bref, un jardin ou un terrain ou un petit coin qu'on laisse vivre, qu'on ne « nettoie » pas trop, va héberger, en hiver, une vie riche

bien que ralentie. Le printemps revenu, il va grouiller, crisser, gazouiller, vrombir, grenouiller, coasser, faire le plein d'insectes, papillons, oiseaux, amphibiens, fidélisés au site accueillant. Les nuisibles seront limités par leurs prédateurs, sans grande intervention humaine. Des orchidées sauvages vont peut-être surgir dans ce coin naturel.

Regarder pousser l'herbe, jardiner en chaise longue, accueillir les cadeaux de Dame Nature.

Il n'y a pas qu'aux Maldives que la nature est belle.

MMT

SOIREE ROUMAINE 21 JANVIER 2005 à VERSOIX

Afin de soutenir leur projet d'entraide œcuménique Mana Deschisa, en Roumanie, les communautés paroissiales de Versoix, Bellevue, Collex, Genthod, Prégny-Chambésy organisent une SOIREE ROUMAINE le vendredi 21 janvier 2005 à la salle communale de Versoix dès 19h30, avec repas roumain, musique folklorique, et information sur Mana Deschisa.

Une vingtaine de peintures - huiles sur toile - mises à disposition par Irène Reday, sera offerte à la vente, et le bénéfice sera versé à Mana Deschisa.

Tout le produit de cette soirée est destiné à notre projet œcuménique MANA DESCHISA (« MAIN OUVERTE ») à Campina, Roumanie.

L'association MANA DESCHISA est un centre de réinsertion de jeunes adultes entre 18 et 25 ans : réinsertion sociale, et professionnelle.

Réservez votre soirée - renseignements complémentaires en janvier auprès des secrétariats des paroisses ou P.Reday 022 755 37 56 .

30 ans de l'Association pour Ecole et Quartier à Versoix !

Clotûre du Prix littéraire de l'AEQV : - 37 jours

Le Prix littéraire organisé par Ecole & Quartier avec la collaboration de la Commune de Versoix est lancé depuis le 30 septembre dernier. Nous rappelons aux jeunes intéressés que la limite de dépôt de leur dossier est fixée au 15 janvier 2005. Le règlement peut être téléchargé depuis notre site internet : www.aeqv.ch.

Nos nouveaux locaux dans la Gare de Versoix

Nous vous l'avions annoncé dans notre catalogue général d'activités au mois d'août dernier, mais cette fois-ci c'est chose faite !! Nos nouveaux locaux de cours "atelier", situés à la place des anciens guichets de la Gare de Versoix, sont opérationnels. A l'heure où vous lirez ces lignes, le premier stage organisé aura déjà eu lieu.

Certaines de nos activités annuelles d'ateliers y seront transférées dès la reprise de nos cours en janvier. Alors ne soyez pas étonné de voir la lumière allumée : "on apprend, on découvre, on rencontre" et on vous attend !!

Mais le changement principal concernant cette nouvelle salle de cours concerne la possibilité d'organiser des stages durant les week-ends et les vacances scolaires, ce qui n'était pas possible (ou qu'exceptionnellement) au collège des Colombières qui nous héberge depuis tant d'années. Ces activités de courte durée sont, pour la plupart, des nouveautés à notre catalogue !! Jugez plutôt :



Décembre 2004

- o Bricolages de Noël (8 à 12 ans) avec N. Tamone
Mercredi 8 de 14h00 à 16h00, technique des serviettes et divers objets : Fr. 35.- matériel inclus.
- o Arrangement floral pour table de fête (dès 15 ans) avec L. Anklin
Mercredi 22 de 14h15 à 16h15 : Fr. 60.- matériel et fleurs inclus.

Janvier 2005

- o Céramique et modelage (adulte) avec B. Faessler
10 mercredis dès le 12 janvier de 19h00 à 21h00 : Fr. 200.-.
- o Fabrication d'un collier avec de la pâte Fimo (dès 15 ans) avec A. Pernet-Krüger
Mardi 18 de 19h00 à 22h00 + mardi 25 de 19h00 à 20h00 :
Fr. 80.- matériel inclus.

Février 2005

- o Initiation à la Peinture sur porcelaine (adulte) avec C. Tivollier
Mardi 1er de 18h00 à 21h00 : Fr. 60.- matériel inclus.
- o Vacances de février : Activités bricolages diverses : céramique-modelage, dessins au crayon et néocolor, etc. (dès 10 ans) avec I. Grenier
Du lundi 7 au vendredi 11 de 15h00 à 17h00 : Fr. 110.- matériel inclus.

Mars 2005

- o Création de tampons avec du lino (dès 11 ans) avec I. Grenier
Samedis 12 et 19 de 14h00 à 16h00 : Fr. 70.- matériel inclus.

Avril 2005

- o Création de bijoux (dès 8 ans) avec N. Pierluigi
Samedi 9 avril de 9h30 à 12h00 : Fr. 60.- matériel inclus.
- o Création de marionnettes (dès 6 ans) avec I. Grenier
Vendredis 15 et 22 avril de 16h30 à 18h30 : Fr. 60.- matériel inclus.
- o Création de bijoux pour la Fête des Mères (dès 12 ans) avec I. Grenier
Mercredis 27 et 4 mai de 14h45 à 16h45 : Fr. 70.- matériel inclus.

Mai 2005

- o Création de bijoux avec perles Swarovsky (adulte) avec N. Pierluigi
Mardi 3 mai de 19h00 à 21h30 : Fr. 60.- matériel inclus.

Ce calendrier est - évidemment - provisoire et d'autres activités seront organisées ce printemps.

Enfin, certaines de nos activités de saison et du 2^{ème} trimestre vont bientôt (re-) commencer. Elles figurent par secteur ci-dessous. D'autres sont simplement nouvelles et sont décrites en couleur :

Ateliers :

- o Patchwork, création d'un panneau mural "POYA", jeudi de 19h00 à 21h00, les 20 et 27 janvier, 3 et 24 février, 3 mars et 10 mars Fr. 120.-
- o Atelier de création de costumes de danse orientale destiné spécialement aux danseuses du cours de danse orientale, vendredi de 18h30 à 20h30 du 7.1 au 18.3, Fr. 180.-
- o Peinture sur porcelaine, lundi de 18h00 à 20h30 ou de 19h15 à 21h45, dès le 10.1, Fr. 350.-
- o Peinture sur soie CLUB (pour personnes autonomes dans l'activité), mercredis de 19h30 à 21h30, dès le 12.1, Fr. 170.-

Détente et sport :

- o Excursions à ski (avancés) 1 dimanche + 4 week-ends dès le mois de janvier 2005, Fr. 950.-, renseignements auprès de Mme Gerspacher : 022/776.47.95
- o Sophrologie, cours avancé, lundi de 19h00 à 20h15, dès le 10.1, Fr. 250.-
- o Karaté, mercredi et vendredi de 18h30 à 20h00, dès aujourd'hui, Fr. 510.- (enfant jusqu'à 20 ans : Fr. 410.-)
- o Danse Africaine, le samedi 22.1 (13h00 à 17h00) et dimanche 23.1 (14h00 à 16h00), Fr. 100.-

Jeunesse :

- o Hip-hop, 3 jours de stages durant les vacances scolaires : lundi 20, mardi 22 et mercredi 23 décembre, Prix unique Fr. 80.-
Dès 10 ans : 14h00 à 16h00 Dès 14 ans : 17h00 à 19h00 Dès 16 ans : 19h30 à 21h30
- o Technique de recherche d'apprentissage, mercredis de 17h00 à 18h40 du 12.1 au 6.4, Fr. 90.-

Informatique :

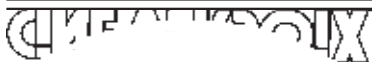
- o PC/Mac Excel niveau 1, mardi de 19h30 à 21h30 du 4.1 au 1.2, Fr. 180.- (5 séances)
- o PC/Mac Word niveau 1, jeudi de 19h30 à 21h30 du 6.1 au 17.3, Fr. 260.- (10 séances)
- o Mac OS X Unix avancé, mercredi de 19h30 à 20h30 du 12.1 au 16.2, Fr. 100.- (3 séances)
- o Mac/PC Photoshop débutant, jeudi de 19h30 à 21h30 du 6.1 au 20.2, Fr 200.- (6 séances)
- o Mac/PC Photoshop avancé et Flash dès mars 2005

Culture générale :

- o Médiation et gestion de conflits, lundi de 20h00 à 21h30 du 10.1 au 21.3, Fr. 180.-
- o Feng Shui, cours d'introduction, mercredi de 16h30 à 18h30 du 12.1 au 23.2, Fr. 110.-
- o Cuisine, préparation et dégustation de menus gastronomiques, à choix 3 mercredis ou 3 jeudis de 18h45 à 23h30 dès le 12 ou 13.1, Fr. 200.-
- o Technique de recherche d'emploi, mercredi de 19h00 à 20h40 du 12.1 au 6.4, Fr. 110.-

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous en janvier !!!!

Notre secrétariat sera fermé du 18 décembre au 2 janvier inclus. Bonnes vacances à tous !



*dicton cinéversoisien...!

CINE-FÊTES Versoix : 2 films pour les enfants entrée 6.-

(Tarif unique enfant / adulte)
Ciné-Fêtes ? Une collaboration du Service des Loisirs de la Jeunesse (GE) et de Cinéprim's : **8 projections pendant les vacances scolaires**, dont deux à Versoix :

Lundi 20 déc. 04 à 14h15 LE CHÂTEAU DES SINGES



de J.F. Laguionie, 1999, 1h20
Deux tribus de singes ont appris à se haïr. Kom est un ouistiti courageux et provocateur qui surgit chez les «ennemis». Des dialogues intelligents, des décors magiques, un conte d'une virtuosité extrême !
Aussi au Scala Mercredi 22 à 10h00

Mercredi 22 déc. à 14h15 BILLY ELLIOTT



De S. Daldry, 2000, 1h50, vf, dès 8 ans
Billy, 11 ans, s'entraîne à la boxe dans la même salle du cours de ballet. Au grand dam de son père, un mineur en grève et ancien boxeur lui-même, Billy préfère le pas-de-deux au crochet du gauche. Un conte social comme savent le faire si bien les cinéastes britanniques : c'est direct, cru, poignant et mine de rien, très subversif. Billy danse sans vouloir imiter les filles ni pour sortir de son milieu social, mais pour exprimer sa révolte et sa rage de vivre. Bien plus inventif et original que de cogner sur les autres !
Egalement au Scala Lundi 20 à 10h00

Autres films de Ciné-fêtes : L'enfant qui voulait être un ours (dès 5 ans)

Mardi 21 à 14h. à CinéSaussure (Petit-Lancy)
Jeudi 23 à 15h. à Ciné Margand (Collonge-Bellerive)

Le Papillon (dès 7 ans) :

Mardi 21 à 15h. à Ciné Margand (Collonge-Bellerive)
Jeudi 23 à 14h. à Ciné Saussure (Petit-Lancy)

Détails sur www.cineversoix.ch

Hommage est souvent rendu aux cinéastes et autres artistes du 7e art. Rien de plus légitime mais s'il en est un qui le mérite autant, c'est bien le public, lui qui prolonge à chaque nouvelle vision en salle l'énergie lumineuse de toute œuvre.

C'est bien là le rôle joué par CinéVersoix : permettre à un bon film, passé inaperçu ou presque lors de sa sortie commerciale, d'être offert avec soin à de nouveaux regards. Quel plaisir de voir alors des centaines de spectateurs affluer pour s'émouvoir devant un film-poème cubain, une comédie de portée universelle ou un mélo noir d'Almodovar!

Le jeune public n'est pas en reste de bonne humeur aux séances de CinéPrim's. Cette action passionnée et pérennisée (plus de 10 ans) vaut à CinéVersoix d'avoir été sollicité par l'Etat de Genève pour organiser un programme de fêtes en faveur des enfants du canton, du 20 au 23 décembre prochain.

Après ces festivités, l'écran des Colombières sera illuminé de nouveau dès le 7 janvier. Encore de beaux jours de fête en perspective pour le public !

Marc Houvet

Vendredi 7 janv. 05 à 20h15 COMME UNE IMAGE



D'Agnès Jaoui, 2004, 1h50, vf, dès 12 ans

Après Le Goût des autres, le duo Jaoui/Bacri signe à nouveau une tendre et subtile comédie sur le pouvoir et la soumission, le besoin dévorant de reconnaissance et les amitiés intéressées. La caméra-scalpel est ici braquée sur le monde de l'édition. Lolita est la fille incomprise d'un célèbre éditeur-écrivain, trop pris par ses doutes. Répliques cinglantes, mise en scène fluide et musicale, la satire vise fin et juste. Jubilatoire ! Prix du scénario, Cannes 2004.

Vendredi 14 janv. à 20h15 PRINTEMPS, ETE, AUTOMNE, HIVER et PRINTEMPS



De Kim Ki-Duk, Corée du Sud, 2003, 1h43, vo st fr., dès 12 ans.

Prix du jury, Locarno ; Prix du public, San Sebastian.
Un temple bouddhiste érigé au milieu d'un lac. Un moine et son jeune disciple y vivent au rythme des saisons qui correspondent aux cinq âges de l'existence. Les illusions s'effacent l'une après l'autre. Une initiation rude et fascinante.

Vendredi 21 janv. à 20h15 KUKUSHKA - Le Coucou



De A. Rogochkin, Finlande/Russie 2002, 1 h40, v.o. s-tr, dès 10 ans

Condamné à une mort certaine pour son pacifisme, un Finlandais enrôlé de force dans l'armée allemande réussit à se réfugier auprès d'une Laponne, élève de rennes. Dans cet oasis inespéré, un autre rescapé : un capitaine russe qui fuit la police soviétique...Aucun ne comprend la langue des autres ! Entre les deux hommes, forcément ennemis, la jeune femme joue sur tous les registres, de la médecine chamannique à l'incantation plus érotique... Une comédie insolite qui réchauffe les cœurs meurtris par les haines nationalistes.

Vendredi 28 janv. à 20h15 LE SERVITEUR DE KALI (Shadow kill)



De Adoor Gopalakrishnan, Inde, 2003, 1h30, vo malayalam st fr., dès 12 ans

Prix du jury et de la critique, Venise, Toronto et Fribourg.
Film dans le film, un conte sur l'innocence des premières amours sacrifiée sur une erreur judiciaire. Le débat intérieur de la conscience du dernier bourreau du Kerala construit ce magnifique plaidoyer contre la peine de mort.



Aula
des Colombières
Route de St-Loup-Versoix

Renseignements :

CinéVersoix :
tél et fax : 022 755 27 18
consultez le site
www.cineversoix.ch
Ecole & Quartier :
tél : 022 755 56 81

Toute l'équipe de CinéVersoix
vous souhaite "Bonnes fêtes !"

CinéVersoix est une activité
d'Ecole & Quartier (EQV)

<<< CINE HEBDO le vendredi à 20h15

Billet normal : 10.-
Jeune, AVS, chô.m., AEQV : 9.-
Carte 5 entrées pour tous 45.-
Parking salle communale à 50 m.



Abonnements (Non transmissible)
7 films 35.-FS;
Carte 4 entrées : 25.- FS.,
Entrée unique : 9 FS

Vendredi 7 janv. à 16h30 PROP ET BERTA



De P. Fly, 2000, 1h17, dès 5 ans
C'est l'épopée incroyable de deux amis, un petit bonhomme tout rond et une belle et grande vache qui doivent conjurer les mauvais sorts d'une sorcière de village. Un conte inventif, insolite, jubilatoire !

Vendredi 21 janv. à 16h30 LE ROYAUME DES CHATS



De H. Morita, 2002, 1h14, dès 5 ans

Depuis qu'elle a sauvé un étrange chat, la jeune Haru vit dans un monde merveilleux, le royaume des chats. Haru la rêveuse va devoir trouver les moyens d'échapper aux griffes du roi félin. Un conte fabuleux !

Comme chaque année, la commune avait convié ses aînés pour marquer les 90 ans des unes et les noces d'or ou de diamant des autres.

Deux couples fêtaient leurs noces de diamant : les Fontana et les Bays, tandis que les Aviolat, Bovier, Grin, Marquis, Pilet et Tochon ne fêtaient « que » leurs 50 ans de vie commune !

Les nonagénaires présentes étaient Mmes Bratschi, Clerc, Fontana et Weber. (voir le who's who numéro 145)

Mme Schmied a, bien sûr, félicité tout le monde au nom des autorités: c'était prévu. Par contre, ce qui l'était moins, ce fut la lecture d'un journal de 1914 qu'elle avait déniché et dont les articles choisis ont permis de mesurer le temps écoulé et les changements intervenus en l'espace d'une vie humaine ...

Evelyne Rüfenacht 🇨🇭



Chaque année, le Club des Aînés organise un repas pour ses membres et ses amis en décembre, histoire de fêter l'Escalade et de se retrouver avant les Fêtes. Ainsi, ce sont 80 personnes qui ont rejoint la salle communale le 1er décembre.

On converse entre amis, on évoque les bons souvenirs, s'enquiert des nouvelles des uns et des autres autour d'une bonne table. Les Autorités communales viennent tous les jours partager ce moment de convivialité plein de musique, de chants et de danse...

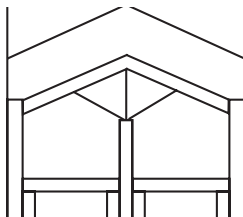
Cette année, la fameuse marmite a été brisée par Mme M. Carrard, aidée de Mme Hardegger et M. G. Pouilly. A quelques mois de son centième anniversaire, Mme Carrard a encore bien de l'énergie et de l'humour.

Une collecte en faveur de la "Virgule", association qui recueille des démunis à Genève a rapporté plus de SFr. 500, alors que le stand d'artisanat a vendu une bonne partie de son stock. Rappelons que les ouvrages sont confectionnés lors des après-midi de bricolages toute l'année durant.

PS : le club sera fermé du 21 décembre au 7 janvier, jour où seront fêtés les Rois, avec du vin chaud bien sûr, pour marquer la réouverture.

Albb 🇨🇭





« PLAISIRS DES MOTS » : atelier d'écriture à la RESIDENCE BON-SEJOUR de Versoix

EPREUVES DE LA VIEILLESSE EN EMS

- o Perdre sa liberté en abandonnant son chez-soi, son jardin, sa façon de cuisiner, ses habitudes.
- o Etre absolument dépendant et accepter de nouvelles limites.
- o Eprouver des regrets pour tout ce qui n'a pas été donné de vivre.
- o Etre éloigné de ses proches.
- o Se déplacer en chaise roulante et ne plus pouvoir marcher prive de certaines satisfactions et activités, par exemple ne plus marcher en montagne avec des copains ou des membres de sa famille.
- o Perdre son autonomie, c'est-à-dire perdre ses facultés mentales.
- o Prendre conscience de son handicap physique et des pans de vie à jamais révolus.
- o Recevoir des cartes postales ou des messages de ceux qui sont en vacances et qui donnent envie de connaître encore ou de retrouver des lieux aimés.
- o Sentir sa mémoire devenir infidèle.
- o Vivre les « départs » de ses proches parents ou amis et aussi des « cohabitants » de la Résidence.
- o Devenir mal-voyant ou mal-entendant.
- o Ne plus pouvoir jardiner, cuisiner, coudre, « travailler » son instrument de musique.
- o Subir les contraintes inévitables de la collectivité.
- o Ne plus être « dans la course » face à l'évolution du monde et aux valeurs des nouvelles générations.
- o Ecouter les bien-portants raconter leurs exploits avec enthousiasme sans qu'ils se rendent compte de la frustration possible.
- o Ressentir que la mort est si proche.

PETITS ET GRANDS BONHEURS A BON-SEJOUR

- o Remuer les vieux souvenirs.
- o Saluer le matin qui se lève.
- o Voir mes fleurs, des géraniums roses très beaux sur mon balcon.
- o Regarder chaque matin les photographies de la famille.
- o Me réveiller à 5 heures du matin, consulter l'horloge, me recoucher puis me lever et aller sur le balcon pour écouter les oiseaux.
- o Humer l'arôme du pain grillé, du café qui annoncent le petit-déjeuner quand j'ouvre la porte de ma chambre.
- o Retrouver au petit déjeuner tous les amis que j'ai quittés la veille.
- o Recevoir un coup de téléphone de mon fils d'Australie, chaque semaine.
- o Penser, chaque matin, à mon fils qui habite Lisbonne.
- o Recevoir un appel téléphonique inattendu venant de l'étranger, qui me promet la visite de vieux amis.
- o Assister à la fête des anniversaires une fois par mois : apprécier l'(les) artiste(s), chanter éventuellement et manger du gâteau.
- o Accueillir les sourires et les « bonjour » de ceux que je rencontre, le personnel, les résidents, au cours de la journée.
- o Louer la nature de toute beauté, qui m'émerveille et me redonne de la joie au cœur.
- o Caresser la chatte Candy au rez-de-chaussée. Elle me rappelle tous les chats qu'on a eus.
- o Découvrir les formes et les couleurs et pratiquer l'art de la peinture.
- o Pouvoir mettre les pieds sous la table et manger le repas que d'autres ont préparé.
- o Jouer au Rumi avec ma voisine, deux à trois fois par semaine.
- o Chanter en groupe les vieux airs populaires et les chansons de l'Abbé Bovet, de Jacques Dalcroze.
- o Faire le café dans ma chambre comme je l'entends et le déguster comme je l'aime. Je l'améliore avec une petite cuillère « d'eau bénite » (gnole).

- o Aller à la cuisine pour féliciter le cuisinier quand il y a eu un bon repas.
- o Partager la vie conviviale du « Plaisir des mots ».
- o Discuter avec Bruno, le jardinier du jardin, des fleurs, des balcons, des nouvelles pousses rapportées de l'extérieur.
- o Participer aux multiples activités organisées par les animatrices : les sorties, la gym, la piscine.
- o Etre réveillé vers minuit, une heure du matin par ma « choukinette » d'Australie pour échanger de nos nouvelles.
- o Partager l'expérience nouvelle d'être ici avec mon mari, à 82 et 85 ans : bonheur partagé.
- o Pouvoir aller et venir, me rendre aux invitations de mes enfants, de mes neveux et nièces, de mes amis.
- o Recevoir la visite de mes deux frères et belles-sœurs, de mon fils et de ma belle-fille qui ne m'oublie pas, chaque semaine.
- o Voir ma porte s'ouvrir et recevoir la visite inattendue d'une nièce avec des fleurs de son jardin ou des livres. C'est souvent une surprise.
- o Poser mes mains sur le piano chaque mercredi matin et dans le silence transmettre Bach, Mozart ou d'autres grands compositeurs aux amis rassemblés pour la prière.
- o Etre heureux d'être ici pour une dernière demeure. Vivre des activités intéressantes. Voir les amis qu'on a connus il y a 80 ans et retrouver ceux de Versoix.

*GRUPE DES RESIDANTS DE BON-SEJOUR PARTICIPANT
A L'ATELIER D'ECRITURE ET MONIQUE JANVIER*

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE VERSOIX

MOMENT DE POESIE POUR ARRIVER A LA FIN DE L'ANNEE

La Bibliothèque s'est enrichie de trois livres de poésie, dont deux écrits par des poétesses versoisiennes.

Madame **Isabelle Zakrzewski** est pleine de vie ; avec son fils Guillaume, différent, elle a appris à goûter à tous les petits « riens » qui illuminent notre quotidien lorsque nous prenons le temps de les découvrir.

POEME DE MADAME ISABELLE ZAKRZEWSKI

« Si notre amitié était un livre »

« Si je devais écrire le livre de notre amitié »
 Il y aurait bien sûr le chapitre
 De notre rencontre
 Belle, étonnante, pleine de charme
 Et surtout étoilée d'humour
 Le deuxième chapitre
 Raconterait évidemment
 Nos échanges nocturnes
 Sur nos portables
 Et nos conversations si intimes
 Et surtout très chaleureuses
 Le troisième évoquerait
 Mon impatience
 Quand tu ne me donnais
 Plus signe de vie
 Ou quand tu ne réponds
 Plus à mes coucous
 Le quatrième te chuchoterait
 Que l'amitié avec TOI
 Ce n'est pas facile tous les jours
 Mais si surprenant et rare
 Il se terminerait par le souhait
 Que ce grand jardin secret
 Que nous partageons
 Et pour qui j'ai
 Une affection particulière
 Restera longtemps,
 Longtemps, très longtemps
 En tous cas je le souhaite
 De tout mon cœur

Extrait de : **Le bonheur au bout des doigts**. - (La voix du poète)

Heures d'ouverture	
Mardi	15h - 18h30
Mercredi	14h - 17h
Jeudi	15h - 18h30
Samedi	10h - 12h

Madame Thérèse THEVENAZ, peintre écrivain, psychologue, est née en Pologne ; depuis plusieurs années elle vit en Suisse.

POEMES DE MADAME THERESE THEVENAZ

La souffrance est du béton
 n'a pas des portes
 ses fenêtres sont blindées.
 Seulement un Ange peut écarter ses murs
 Comme Dieu d'Israël a ouvert la mer
 pour son peuple.

L'hiver

L'hiver étend le duvet gelé
 sur la gouille de la forêt
 (où dorment des grenouilles et des poissons)

le vent fige les roseaux
 cassés en pose de danseurs
 la lune s'assied sur le sapin
 et joue aux cartes avec un renard

La neige fend sur les joues
 et gèle le nez
 Cours vite à la maison
 raconte aux enfants
 les merveilles rencontrées.

Extrait de : **Poèmes.**
Françoise Wicht ☞

ANIMATIONS EN JANVIER

« Du rêve de gosse de la réalité : traversée de l'Atlantique en solitaire à la voile »

conférence agrémentée d'un film par

M. Jacques VALENTE, navigateur versoisien
 qui soutient **Action innocence Group**
 Lundi 24 janvier 2005 à 20h à la Bibliothèque

TOUT PUBLIC

"SPECTACLE DE MAGIE AVEC COLOMBES"

par Monsieur **Francis FRAGNIERES**

Mercredi 19 janvier, de 17h15 à 18h

Aux Caves de Bon-Séjour

Dès 7 ans

ENTREE LIBRE

LA BIBLIOTHEQUE SERA FERMEE

DU MARDI 21 DECEMBRE 2004

AU SAMEDI 1er JANVIER 2005 INCLUS

REOUVERTURE : MARDI 4 JANVIER 2005

Excellentes fêtes de fin d'année !

Les bibliothécaires ☞

6 rte de Sauvigny
 du jeudi au samedi
 dès 18h00



Jeudi 16 décembre
 Vendredi 17 décembre
 Samedi 18 décembre
 20h30
 Top Chrono
 théâtre comique

JANVIER 2005

Festival du rire

Réservations au 022 775 66 08 - Prélocation aux Caves et auprès
 de Versoix Voyages, 29 route de Suisse, Versoix



Expo Pierre et Bleu

Sculpture et peinture

Anne-Marie Mermoud et Caroline Duvillard

Expo à la maison du Charron à Versoix

De nombreuses personnes ont pu admirer les œuvres en pierre, bois
 ou peintures exposées du 29 octobre au 14 novembre EN voici un bel
 exemple.

Photos C. Jaussi



24 Noël fêté dans nos paroisses



S'il est un temps fort dans l'année, c'est bien celui de Noël, moment où l'on se réjouit de la naissance de Jésus, pari sur l'espoir du renouveau. Les rues sont illuminées, les sapins décorés, laissons un peu de place à la spiritualité !

Les paroisses catholiques du secteur organisent le 24 décembre à Versoix à 17h30 une messe spécialement destinée aux familles avec leurs enfants. A Bellevue à 23h, une autre célébration, animée par les groupes de jeunes, réunira d'autres paroissiens et alors qu'à Collex à 24h, la Messe de Minuit sera chantée.

Le 25 décembre rendez-vous est donné pour fêter le jour de Noël à Versoix et à Pregny à 10h30 avec la Chorale de Collex. Attention, aucune messe ne sera célébrée à Bellevue ce jour-là, mais on se retrouvera le 26 décembre à 10h30 à Sainte-Rita.

La Paroisse protestante de Versoix convie ses fidèles tous les dimanches de l'Avent avec des cultes à 10h.00. Rendez-vous spécial pour les familles le dimanche 19 à 17h.00 avec une célébration présidée par Line van Baalen destinée aux enfants, avec la participation des groupes de catéchisme. Un moment privilégié pour les plus jeunes.

Le vendredi 24 à 23h.00, la veillée de Noël sera célébrée par Daniel Barraud et agrémentée par Lucette Burnand avec sa cithare. Le lendemain, le culte de Noël aura lieu à 10h.00, aussi animé par Daniel Barraud, accompagné de Jean-Daniel Estoppey, baryton.

Tout le monde est le bienvenu à toutes ces occasions de rencontre. Noël, c'est aussi le temps de l'accueil et du partage. Toutes les communautés de la région seront contentes de vous accueillir.



Concert à l'Eglise de Saint-Loup

Les amateurs de musique classique ne manqueront pas le concert "Florilège de Noël à l'Orgue" donné par Patrice Esquivié le 12 décembre à 16h.00. Des œuvres de C. Balbastre, A. Fleury, D. Paul-Benoit, J. Roucairol. Ce concert est offert par l'organiste en remerciement aux paroissiens pour la si belle fête vécue pour ses 60 ans et 35 de sacerdoce. En toute amitié !

Albb

CUTTAT OPTIQUE

Maitre-opticien • Spécialiste en lentilles de contact

Rampe de la Gare 7 • 1290 Versoix • Tél. 022 755 50 59 • Fax 022 779 08 31

www.cuttatoptiqueversoix.com • contact@cuttatoptiqueversoix.com

Toute l'équipe de Versoix-Région vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaite mille bonheurs pour l'an nouveau.

Gagnez 50 francs à notre concours!

Mais, qui est-ce ?

Si vous ne fréquentez pas les centres de jeunesse, vous aurez de la peine à connaître son nom. Dans le cas contraire ... facile !

Si vous pensez le savoir notez votre réponse sur une simple carte postale que vous adressez à :

Versoix-Région
Case postale 515
1290 Versoix
Avant le 10 janvier 2005



----- Coupon - réponse -----

Ma réponse:

.....
.....

N'oubliez pas votre nom et votre adresse:

Nom

Prénom

Adresse

Vous pouvez également donner le coupon-réponse au magasin de tabac, 97b rte de Suisse, 1290 Versoix.

En cas d'égalité, le sort désignera le vainqueur.